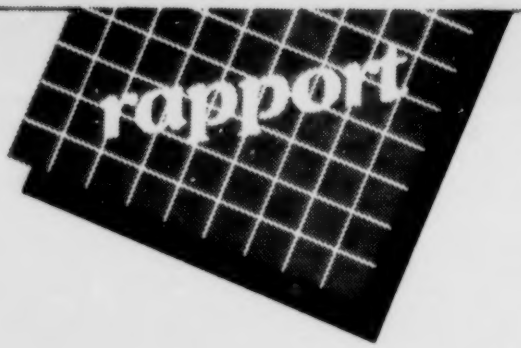

La place de la villégiature privée dans les loisirs des québécois et dans leur vie sociale et économique

Décembre 1983

Gilles Laterrière

Québec

85-1315/

LA PLACE DE LA VILLÉGIATURE PRIVÉE DANS LES LOISIRS DES QUÉBÉCOIS ET DANS LEUR VIE SOCIALE ET ÉCONOMIQUE

Gilles Laterrière

Décembre 1983

TABLE DES MATIÈRES

PAGE

LISTE DES TABLEAUX iii

INTRODUCTION 1

1. PROBLÉMATIQUE 3

2. DÉFINITION DE LA VILLÉGIATURE 3

3. LE NOMBRE DE RÉSIDENCES PRIVÉES DE VILLÉGIATURE AU QUÉBEC 4

4. LE NOMBRE DE VILLÉGIATEURS QUI FRÉQUENTENT UNE RÉSIDENCE PRIVÉE 6

5. LE PLAN DE L'ÉTUDE 6

CHAPITRE 1: QUELQUES CARACTÉRISTIQUES DE LA RÉSIDENCE DE VILLÉGIATURE AU QUÉBEC 9

1. TYPE DE LOGEMENT 11

2. RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE 11

3. DISTANCE 12

4. VALEUR DE LA RÉSIDENCE DE VILLÉGIATURE 12

5. MARCHÉ IMMOBILIER 12

6. TAUX D'OCCUPATION 13

7. LOCATION 14

CHAPITRE 2: L'IMPORTANCE DE LA VILLÉGIATURE SUR LES LOISIRS 27

CHAPITRE 3: LE PROFIL SOCIO-ÉCONOMIQUE DES VILLÉGIATEURS PRIVÉS QUÉBÉCOIS 41

CHAPITRE 4: LA DÉPENSE DE LA VILLÉGIATURE PRIVÉE AU QUÉBEC 55

CHAPITRE 5: L'IMPACT ÉCONOMIQUE DE LA VILLÉGIATUE PRIVÉE AU QUÉBEC 63

CONCLUSION 73

ANNEXE 1: VENTILATION DES DÉPENSES DÉTAILLÉES DE LA VILLÉGIATURE PRIVÉE AU QUÉBEC 79

ANNEXE 2: QUESTIONNAIRE DU SONDAGE SUR LES DÉPENSES DE LA VILLÉGIATURE PRIVÉE 89

ANNEXE 3: DÉFINITION DES SECTEURS PRODUCTIFS 97

LISTE DES TABLEAUX

PAGE

TABLEAU 1: NOMBRE DE MÉNAGES-PROPRIÉTAIRES D'UNE RÉSIDENCE SECONDAIRE SELON LE TYPE DE RÉSIDENCE, JUILLET A DÉCEMBRE 1981 15

TABLEAU 2: NOMBRE DE MÉNAGES-PROPRIÉTAIRES D'UNE RÉSIDENCE SECONDAIRE SELON LA RÉGION D'ORIGINE 16

TABLEAU 3: NOMBRE DE MÉNAGES-PROPRIÉTAIRES SELON LA DISTANCE DU DOMICILE PRINCIPAL DU PROPRIÉTAIRE ET SELON LA RÉGION D'ORIGINE DU PROPRIÉTAIRE 17

TABLEAU 4: NOMBRE DE MÉNAGES-PROPRIÉTAIRES SELON LE NOMBRE D'ANNÉES DE POSSESSION PAR LE PROPRIÉTAIRE ACTUEL 18

TABLEAU 5: NOMBRE DE MÉNAGES-PROPRIÉTAIRES D'UNE RÉSIDENCE DE VILLÉGIATURE SELON L'INTENTION DE VENTE MANIFESTÉE AU MOMENT DE L'ENTREVUE 19

TABLEAU 6: NOMBRE DE MÉNAGES SELON QU'ILS ONT L'INTENTION OU NON D'ACQUÉRIR UNE RÉSIDENCE SECONDAIRE DANS LES ANNÉES FUTURES ... 20

TABLEAU 7: PROPORTION DE MÉNAGES-PROPRIÉTAIRES D'UNE RÉSIDENCE SECONDAIRE SELON L'INTENTION DE VENTE MANIFESTÉ AU MOMENT DE L'ENTREVUE ET SELON LA RÉGION D'ORIGINE DU PROPRÉTAIRE 21

TABLEAU 8: NOMBRE DE MÉNAGES-PROPRIÉTAIRES D'UNE RÉSIDENCE SECONDAIRE SELON LA PÉRIODE D'USAGE; TAUX D'UTILISATION DES RÉSIDENCES SECONDAIRES PAR LES MÉNAGES SELON LA PÉRIODE 22

TABLEAU 9: NOMBRE DE MÉNAGES-PROPRIÉTAIRES D'UNE RÉSIDENCE SECONDAIRE SELON L'INTENSITÉ DE L'UTILISATION PAR LE MÉNAGE DURANT LA PÉRIODE ESTIVALE 23

TABLEAU 10: NOMBRE DE MÉNAGES-PROPRIÉTAIRES SELON LE NOMBRE DE JOURS D'UTILISATION PAR LE PROPRIÉTAIRE DURANT UNE ANNÉE 24

TABLEAU 11: NOMBRE DE MÉNAGES-PROPRIÉTAIRES SELON QU'ILS ONT OFFERTS EN LOCATION OU NON LEUR PROPRIÉTÉ AU COURS DE L'ÉTÉ DE 1981 .. 25

TABLEAU 12: NOMBRE DE QUÉBÉCOIS ET DE QUÉBÉCOISES SELON QU'ILS SONT MEMBRES D'UN MÉNAGE-PROPRIÉTAIRE OU NON-PROPRIÉTAIRE D'UNE RÉSIDENCE SECONDAIRE ET SELON QU'ILS ONT RÉALISÉ OU NON AU MOINS UN VOYAGE DE PLAISIR AU COURS DE LA PÉRIODE DE JUILLET-DÉCEMBRE 1981 32

PAGE

TABLEAU 13: NOMBRE DE QUÉBÉCOIS ET DE QUÉBÉCOISES SELON QU'ILS SONT MEMBRES D'UN MÉNAGE-PROPRIÉTAIRE ET NON-PROPRIÉTAIRE D'UNE RÉSIDENCE SECONDAIRE ET SELON LA CLASSE DU NOMBRE DE VOYAGES DE PLAISIR RÉALISÉS AU COURS DE LA PÉRIODE DE JUILLET-DÉCEMBRE 1981 33

TABLEAU 14: NOMBRE DE QUÉBÉCOIS ET DE QUÉBÉCOISES SELON QU'ILS SONT MEMBRES D'UN MÉNAGE-PROPRIÉTAIRE OU NON-PROPRIÉTAIRE D'UNE RÉSIDENCE SECONDAIRE ET SELON QU'ILS ONT RÉALISÉ OU NON AU MOINS UN VOYAGE DE VACANCES AU COURS DE LA PÉRIODE DE JUILLET-DÉCEMBRE 1981 34

TABLEAU 15: NOMBRE DE QUÉBÉCOIS ET DE QUÉBÉCOISES AGÉS DE 25 ANS ET PLUS SELON QU'ILS SONT MEMBRES D'UN MÉNAGE-PROPRIÉTAIRE D'UNE RÉSIDENCE SECONDAIRE ET SELON LA DESTINATION DE LEUR PRINCIPAL VOYAGE DE VACANCES AU COURS DE LA PÉRIODE DE JUILLET-DÉCEMBRE 1981 35

TABLEAU 16: NOMBRE DE QUÉBÉCOIS ET DE QUÉBÉCOISES SELON QU'ILS SONT MEMBRES D'UN MÉNAGE-PROPRIÉTAIRE OU NON-PROPRIÉTAIRE D'UNE RÉSIDENCE SECONDAIRE ET SELON LES DÉPENSES ENCOURUES DURANT LA PÉRIODE JUILLET-DÉCEMBRE 1981 AU COURS DU PLUS IMPORTANT VOYAGE DE VACANCES 36

TABLEAU 17: PROFIL DE LOISIR DES QUÉBÉCOIS ET DES QUÉBÉCOSES SELON CERTAINES ACTIVITÉS CHOISIES ET SELON QU'ILS SONT MEMBRES D'UN MÉNAGE-PROPRIÉTAIRE OU NON-PROPRIÉTAIRE D'UNE RÉSIDENCE SECONDAIRE PENDANT LA PÉRIODE JUILLET-DÉCEMBRE 1981 . 37

TABLEAU 17A: NOMBRE DE QUÉBÉCOIS ET DE QUÉBÉCOISES SELON QU'ILS SONT MEMBRES D'UN MÉNAGE-PROPRIÉTAIRE OU NON-PROPRIÉTAIRE D'UN MÉNAGE PROPRIÉTAIRE OU NON-PROPRIÉTAIRE D'UNE RÉSIDENCE SECONDAIRE ET SELON LE GROUPE D'AGE 46

TABLEAU 18: NOMBRE DE QUÉBÉCOIS ET DE QUÉBÉCOISES SELON QU'ILS SONT MEMBRES D'UN MÉNAGE-PROPRIÉTAIRE OU NON-PROPRIÉTAIRE D'UNE RÉSIDENCE SECONDAIRE OU SELON LE SEXE 47

TABLEAU 19: NOMBRE DE QUÉBÉCOIS ET DE QUÉBÉCOISES SELON QU'ILS SONT MEMBRES D'UN MÉNAGE-PROPRIÉTAIRE OU NON D'UNE RÉSIDENCE SECONDAIRE ET SELON LE STATUT CIVIL 48

TABLEAU 20: NOMBRE DE QUÉBÉCOIS ET DE QUÉBÉCOISES SELON QU'ILS SONT MEMBRES D'UN MÉNAGE-PROPRIÉTAIRE OU NON-PROPRIÉTAIRE D'UNE RÉSIDENCE SECONDAIRE ET SELON LE NIVEAU DE SCOLARITÉ 49

PAGE

TABLEAU 21: NOMBRE DE QUÉBÉCOIS ET DE QUÉBÉCOISES SELON QU'ILS SONT MEMBRES D'UN MÉNAGE-PROPRIÉTAIRE OU NON-PROPRIÉTAIRE D'UNE RÉSIDENCE SECONDAIRE ET SELON LE NIVEAU DE REVENU FAMILIAL 50

TABLEAU 22: NOMBRE DE QUÉBÉCOIS ET DE QUÉBÉCOISES SELON QU'ILS SONT MEMBRES D'UN MÉNAGE-PROPRIÉTAIRE OU NON-PROPRIÉTAIRE D'UNE RÉSIDENCE SECONDAIRE ET SELON QU'ILS SONT MEMBRES D'UN MÉNAGE-PROPRIÉTAIRE OU NON-PROPRIÉTAIRE DE LA RÉSIDENCE PRINCIPALE 51

TABLEAU 23: NOMBRE DE QUÉBÉCOIS ET DE QUÉBÉCOISES SELON QU'ILS SONT MEMBRES D'UN MÉNAGE-PROPRIÉTAIRE OU NON-PROPRIÉTAIRE D'UNE RÉSIDENCE SECONDAIRE ET SELON LE TYPE D'OCCUPATION 52

TABLEAU 24: NOMBRE DE QUÉBÉCOIS ET DE QUÉBÉCOISES OCCUPANT UN EMPLOI, SELON QU'ILS SONT MEMBRES D'UN MÉNAGE-PROPRIÉTAIRE OU NON-PROPRIÉTAIRE D'UNE RÉSIDENCE SECONDAIRE ET SELON LE STATUT DE SYNDICALISATION DE LEUR EMPLOI 53

TABLEAU 25: DÉPENSE RÉSUMÉE DE LA VILLÉGIATURE PRIVÉE AU QUÉBEC EN 1983 61

TABLEAU 26: IMPACT ÉCONOMIQUE DES DÉPENSES DE LA VILLÉGIATURE PRIVÉE AU QUÉBEC EN 1983 70

TABLEAU 27: VENTILATION DE L'IMPACT SUR LA MAIN-D'OEUVRE, LES SALAIRES ET LA VALEUR AJOUTÉE SUITE A DES DÉPENSES DE 375,9 MILLIONS DE DOLLARS RELIÉES A LA VILLÉGIATURE PRIVÉE AU QUÉBEC 71

INTRODUCTION

1. PROBLÉMATIQUE

2. LA DÉFINITION DE LA VILLÉGIATURE

3. LE NOMBRE DE RÉSIDENCES PRIVÉES DE VILLÉGIATURE AU QUÉBEC

4. LE NOMBRE DE VILLÉGIATEURS QUI FRÉQUENTENT UNE RÉSIDENCE PRIVÉE

5. LE PLAN DE L'ÉTUDE

1. PROBLÉMATIQUE

La villégiature privée québécoise n'a jamais fait l'objet d'une étude quantitative afin de mesurer la place qu'elle occupe dans la vie des Québécois. Présentement, cette forme de loisir retient une attention isolée de plusieurs ministères québécois. Le ministère des Affaires municipales est responsable des sujets liés à l'activité municipale (évaluation foncière, fiscalité, administration et réglementation locale). Les services de protection de l'environnement gèrent les programmes de protection de la nature. Le ministère de l'Énergie et des Ressources est chargé de l'administration des terres publiques, ce qui inclut les concessions de baux de villégiature. Le ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche intervient dans le secteur de la villégiature hôtelière et de divers camps de séjour au moyen d'un programme d'aide aux camps de vacances pour les jeunes et les personnes handicapées, d'un programme d'aide aux bases de plein-air, d'un programme d'aide aux camps familiaux et par le développement d'un réseau de camping et de chalets de villégiature dans les parcs et les réserves. Cette intervention du ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche concerne la villégiature privée d'aucune façon. Cette action est globalement très faible que ce soit en considérant la dépense totale qu'elle représente ou en considérant la part de la fréquentation qu'elle suscite dans la situation d'ensemble de la villégiature au Québec.

2. LA DÉFINITION DE LA VILLÉGIATURE

La villégiature est un loisir qu'on confond aisément avec le loisir touristique. Ces notions se rejoignent dans l'idée d'un déplacement hors du cadre quotidien dans une perspective de détente mais elles s'éloignent par ailleurs d'une façon importante.

Sur le plan des motivations, des nuances importantes distinguent tourisme et villégiature. Pour le touriste, le séjour constitue une étape dans le cadre d'un déplacement. Par opposition, le villégiateur séjourne dans un lieu

de prédilection, ce qui permet d'associer à la villégiature l'idée qu'elle suscite le plus souvent des voyages répétitifs.

Cette différence n'est pas seulement d'ordre sémantique. On observe qu'un centre de villégiature s'organise d'abord autour de la mise en place de services de loisir facilement accessibles par la population. L'axe de développement des sites touristiques est différent. Il a d'abord pour objet de mettre en valeur un certain attrait dans un circuit également constitué d'autres sites touristiques. En pratique, il est certes difficile de concevoir le développement de la villégiature sans y trouver un quelconque attrait touristique. Aussi en conséquence, il y a généralement un chevauchement des préoccupations du tourisme et de la villégiature.

Afin de distinguer tourisme et villégiature, la motivation du séjour doit donc être précisée. Dans un ouvrage plutôt récent sur la villégiature dans le comté de Charlevoix, on nous offre une définition qui semble juste et pertinente. "Si l'on définissait le touriste par cette personne qui se déplace en vue d'apprécier lieux, gens et activités qui ne lui sont pas familiers, le villégiateur serait par opposition celui qui se déplace de son domicile principal et qui se loge pendant la plus grande partie du temps libre dont il dispose dans un site dont les caractéristiques répondent à ses besoins de loisir et de détente".(1)

3. LE NOMBRE DE RÉSIDENCES PRIVÉES DE VILLÉGIATURE AU QUÉBEC

La villégiature est une activité très appréciée par les Québécois. Bien que cette activité a suscité le développement d'un réseau varié de divers types de logement, la résidence privée est de loin le mode d'hébergement le plus important. On ne connait pas exactement le nombre de résidences privées de villégiature. Plusieurs organismes ont produit une estimation distincte pour répondre à des préoccupations sans doute différentes. Selon

---

(1) Office de la planification et de développement du Québec, Développement de la villégiature en Charlevoix, septembre 1979.

Statistiques Canada, en 1980 quelque 8,5 % des ménages québécois possédaient une résidence de villégiature.(1) Il y aurait ainsi quelque 174 000 résidences privées consacrées à ce loisir. Cette estimation exclut les logements propres au camping mais inclut toutes les résidences de villégiature possédées par les Québécois hors du Québec au Canada.

Selon les inventaires du ministère des Affaires municipales du Québec, le nombre de résidences secondaires construites sur le territoire municipalisé serait de 186 500 en 1982.(2) Ce nombre exclut tous les logements qui ne sont pas fixés au sol non sujets à la taxation. De plus, il y a sans doute un nombre additionnel considérable de résidences qui sont bâties sur les territoires non organisés.

Le ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche a déjà étudié l'ensemble de la structure d'hébergement de loisir au Québec. Selon une étude qui porte sur 1979, quelque 17,9 % des familles québécoises possédaient une résidence de villégiature(3). Le nombre de ces résidences était ainsi de 275 730, cette année-là. Cette estimation a une base différente des précédentes; elle comprend tous les genres d'hébergement privé de loisir, y compris les roulottes de camping et les maisons mobiles. Elle compte toutes les résidences de villégiature des territoires municipalisés et des territoires non organisés.

Puisque l'écart entre ces estimations était considérable, le ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche a réalisé une nouvelle estimation dans le cadre d'une étude sur la participation des Québécois à des activités de loisir(4). Cette étude avait une section distincte sur la villégiature qui constitue la base d'information de ce présent document. En 1981, quelque 302 300 ménages possédaient une résidence de villégiature. Ce nombre peut

---

(1) Statistiques Canada, L'équipement ménager, mai 1980, catalogue 64-202.
(2) Tiré de: États financiers des municipalités dont les rapports sont déposés au ministère des Affaires municipales 1982.
(3) Ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, Dossier technique n°3: L'étude de marché, octobre 1980.
(4) Ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, Le loisir au Québec en 1981, avril 1983.

aussi inclure un certain nombre de résidences qui sont situées en dehors du Québec. Il est composé de chalets conventionnels, de camps de chasse et de pêche, de roulottes et de maisons mobiles répartis sur l'ensemble du territoire du Québec.

4. LE NOMBRE DE VILLÉGIATEURS QUI FRÉQUENTENT UNE RÉSIDENCE PRIVÉE

La résidence de villégiature a un attrait considérable aux yeux de la population du Québec. Le nombre de propriétaires n'en est pas la seule indication. Un nombre additionnel plus considérable de ménages ont fréquenté une résidence privée de villégiature en visitant des parents et des amis qui en possèdent ou en louant une telle résidence. Au cours de la période de juillet-décembre 1981, quelque 1 420 000 Québécois et Québécoises, âgés de 12 ans et plus ont fréquenté dans de semblables conditions une résidence privée de villégiature. La villégiature privée est donc un phénomène populaire au Québec. Globalement que ce soit à titre de membre d'un ménage-propriétaire, ou à titre de locataire ou de visiteur durant cette période de juillet-décembre 1981, quelque 2 076 400 Québécois et Québécoises âgés de 12 ans et plus ont profité d'au moins un séjour de villégiature qui pour la plupart a impliqué un ou plusieurs couchers. Ceci représente 42,3 % de la population du Québec âgée de 12 ans et plus.

5. PLAN DE L'ÉTUDE

La villégiature implique une dépense d'énergie, de temps et d'argent qui influence sans doute le type de loisirs pratiqués par les Québécois. Dans cette étude exploratoire, nous analysons certaines caractéristiques de la résidence de villégiature et de son utilisation. On fait souvent le reproche sur le plan du principe que le développement de la villégiature privée privatise de façon excessive les espaces naturels. Nous tentons donc d'apporter une mesure de l'utilisation de la résidence de villégiature et par conséquent des sites naturels qui sont réservés à l'usage des villégiateurs.

Nous analysons ensuite l'importance de la villégiature sur la pratique des loisirs des Québécois. Comment en particulier la villégiature influence-t-elle le comportement touristique des Québécois ou leur choix de loisir.

Nous analysons ensuite qui sont les villégiateurs privés, dans quelle mesure toutes les classes sociales ont accès à ce type de villégiature et à la pratique des activités qu'elles favorisent.

Enfin nous mesurons l'impact économique de la villégiature. Après avoir estimé la dépense suscitée par cette pratique de loisir, nous étudions les principaux effets sur l'économie québécoise.

CHAPIRE 1: QUELQUES CARACTÉRISTIQUES DE LA RÉSIDENCE DE VILLÉGIATURE

1. TYPE DE LOGEMENT

2. RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE

3. DISTANCE

4. VALEUR DE LA RÉSIDENCE DE VILLÉGIATURE

5. MARCHÉ IMMOBILIER

6. TAUX D'OCCUPATION

7. LOCATION

CHAPITRE I: QUELQUES CARACTÉRISTIQUES DE LA RÉSIDENCE DE VILLÉGIATURE

1. TYPE DE LOGEMENT

Plusieurs types d'habitation sont utilisés à des fins de loisir et de détente. Dans ce domaine, l'imagination des bricoleurs semble très fertile. Dans une étude visant à estimer l'importance de la villégiature, le fait d'apporter une définition s'appuyant sur des standards précis du logement aurait pu entraîner une sous-estimation de ce phénomène. Nous avons aussi voulu connaître l'importance de certains types de logement et d'abris, qui sont fixés au sol plus ou moins de façon permanente comme les roulottes, des maisons-mobiles, des camps de chasse et de pêche qui se révèlent difficile à inventorier.

En 1981, près de 76 000 ménages québécois possédaient une semblable installation, ce qui représente 25 % de toutes les résidences de villégiature au Québec. Parmi tous ces abris, nous estimons ainsi qu'il y a un peu plus de 17 200 véritables camps de chasse et de pêche éparpillés sur l'ensemble du territoire québécois (Réf. au tableau 1).

2. RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE

Selon les rapports des états financiers des municipalités du Québec, environ 44 % des résidences de villégiature sont situées dans la région de Montréal. L'importance de la population de la région de Montréal explique bien une telle concentration de la villégiature privée. Ceci n'explique pas le degré de difficulté des ménages de chacune des régions pour acquérir une résidence de villégiature. En 1981, les ménages des régions de la Côte-Nord, du Saguenay et du Lac Saint-Jean et de l'Abitibi étaient les plus favorisés. Alors que nous estimons que 16 % des ménages québécois possèdent une résidence de villégiature, cette proportion approche ou dépasse même 25 % dans ces régions où le plein-air abonde. Sans que nous puissions l'expliquer, il semble qu'une seule région, La Mauricie, est vraiment défavorisée par rapport à la situation d'ensemble au Québec puisque seulement 12,7 % des ménages de cette région ont une résidence de villégiature (Réf. au tableau 2).

3. DISTANCE

A l'exception de la population de Montréal, les Québécois qui ont pu acquérir une résidence de villégiature n'ont pas eu jusqu'ici à parcourir de grandes distances pour trouver un cadre naturel intéressant. En 1981, quelque 45 % des résidences de villégiature sont en effet situées à 25 milles ou moins du domicile principal de leurs propriétaires. Dans la région de Québec, près de 40 % de ces propriétés sont érigées à moins de 10 milles du domicile principal (Réf. au tableau 3). La villégiature privée est donc généralement sur ce plan très accessible au Québec. Ce fut sans doute un facteur très important qui a suscité son développement.

4. VALEUR DE LA RÉSIDENCE DE VILLÉGIATURE

Fait distinctif important de la villégiature québécoise, la valeur moyenne des résidences de villégiature pourrait être actuellement inférieure au Québec par rapport à la valeur moyenne canadienne. En 1977 et 1978, la valeur moyenne des chalets en construction au Québec était de 9200 $, ce qui représente environ 65 % de la valeur moyenne observée dans l'ensemble du Canada(1). Cette différence ne peut pas être seulement attribuable au coût de la construction domiciliaire qui était durant cette période relativement plus faible au Québec que dans l'ensemble du Canada.

5. MARCHÉ IMMOBILIER

La résidence de villégiature constitue, semble-t-il, un marché immobilier très actif. Près de 50 % de ces propriétés ont été acquises par leur propriétaire actuel entre 1977 et 1981 (Réf. au tableau 4).

---

(1) Statistique Canada, Permis de bâtir, Catalogue no. 64-203, 1977-78.

Le volume des transactions pourrait être assez important. En 1981, quelque 27 800 propriétaires manifestaient l'intention de vendre au cours de la prochaine année (Réf. au tableau 5). Par ailleurs, durant cette même période, quelque 23 600 ménages songeaient sérieusement à acheter un logement de villégiature (Réf. au tableau 6).

C'est dans la région de Montréal que le marché se serait avéré le plus actif. Au moment de l'enquête, quelque 17,8 % des ménages-propriétaires de cette région, soit 30 800 ménages, manifestaient une intention plus ou moins sérieuse de vendre leur propriété au cours des cinq prochaines années principalement (Réf. au tableau 7).

Si l'indicateur décrivant l'intention d'achat à plus ou moins long terme s'avère fiable, la villégiature privée accroîtra encore son importance dans les années de 1980. En effet, à la question portant sur l'achat éventuel d'un chalet, quelque 280 000 ménages québécois ont manifesté un certain intérêt, ce qui représente presqu'une augmentation de 100% du nombre actuel de ménages-propriétaires.

6. TAUX D'OCCUPATION

On peut affirmer que l'utilisation des résidences privées de villégiature est relativement peu intense. En 1981, on a observé que le taux d'occupation (au moins un séjour) durant l'été pouvait être seulement de 79,4 % (Réf. au tableau 8). Durant l'hiver, ce taux pouvait varier jusqu'à un maximum de 30,5 %.

Cette année-là seulement 39 % des ménages-propriétaires ont occupé leur propriété durant l'été sur une base continuelle (Réf. au tableau 9). Quant aux autres, ils ont occupé leur propriété surtout durant la fin de semaine.

Sur une base annuelle, l'occupation paraît encore plus restreinte. En 1981, 46,6 % des ménages-propriétaires ont occupé leur propriété durant moins de 31 journées (Réf. au tableau 10).

7. LOCATION

Au cours de la période étudiée, quelque 20 300 ménages ont offert leur résidence secondaire privée en location pour les fins de villégiature (Réf. au tableau 11). Comme nous estimons qu'environ 24 800 résidences de villégiature n'ont pas été occupées par le ménage-propriétaire, le stock de résidences de villégiature en location aurait pu s'accroître encore de quelque 4 500 résidences.

TABLEAU 1

NOMBRE DE MÉNAGES-PROPRIÉTAIRES D'UNE RÉSIDENCE SECONDAIRE SELON LE TYPE DE RÉSIDENCE SECONDAIRE, JUILLET A DÉCEMBRE 1981.

TYPE DE RÉSIDENCE SECONDAIRE	NOMBRE DE MÉNAGES-PROPRIÉTAIRES	POURCENTAGE (%)
Roulotte	49 577	16,4
Maison mobile	9 069	3,0
Camp de chasse et de pêche privé	17 232	5,7
Chalet conventionnel	226 422	74,9
NOMBRE TOTAL	**302 300**	**100,0**

TABLEAU 2

NOMBRE DE MÉNAGES-PROPRIÉTAIRES D'UNE
RÉSIDENCE SECONDAIRE SELON LA RÉGION D'ORIGINE

RÉGION ADMINISTRATIVE	NOMBRE DE MÉNAGES-PROPRIÉTAIRES	PROPORTION DES MÉNAGES-PROPRIÉTAIRES DANS LA RÉGION (1) (%)
Bas Saint-Laurent-Gaspésie	8 464	14,8
Saguenay et Lac Saint-Jean	17 533	24,1
Québec	42 927	15,4
Mauricie	15 720	12,7
Estrie	11 185	16,2
Montréal	173 218	15,2
Outaouais	15 417	19,7
Abitibi	9 372	23,0
Côte-Nord	8 464	28,4
Ensemble du Québec	**302 300**	**16,0**

(1) Sur la base du recensement de 1976.

TABLEAU 3

PROPORTION DE MÉNAGES-PROPRIÉTAIRES SELON
LA DISTANCE DU DOMICILE PRINCIPAL DU PROPRIÉTAIRE
ET SELON LA RÉGION D'ORIGINE DU PROPRIÉTAIRE

RÉGION ADMINISTRATIVE	DE 1 A 9 MILLES	10 A 25 MILLES	26 A 50 MILLES	51 MILLES ET PLUS
Bas Saint-Laurent-Gaspésie	32,2	38,7	12,9	16,1
Saguenay Lac Saint-Jean	31,9	37,7	20,3	10,1
Québec	39,6	26,4	20,8	13,2
Mauricie	31,2	40,6	15,6	12,5
Estrie	32,4	35,3	17,6	14,7
Montréal	5,7	21,4	25,7	47,1
Outaouais	8,9	31,1	28,9	31,1
Abitibi	30,9	43,5	18,2	7,3
Côte-Nord	24,2	43,5	21,0	11,3
ENSEMBLE DU QUÉBEC	**18,0**	**27,4**	**23,0**	**31,6**

TABLEAU 4

NOMBRE DE MÉNAGES-PROPRIÉTAIRES SELON LE NOMBRE D'ANNÉES DE POSSESSION PAR LE PROPRIÉTAIRE ACTUEL

	NOMBRE DE MÉNAGES-PROPRIÉTAIRES	POURCENTAGE	POURCENTAGE CUMULÉ
1 an	29 625	9,8	9,8
2 ans	29 021	9,6	19,4
3 ans	35 067	11,6	31,0
4 ans	21 161	7,0	38,0
5 ans	25 090	8,3	46,3
6 ans	18 138	6,0	52,3
7 ans	19 952	6,6	58,9
8 ans	14 813	4,9	63,8
9 et 10 ans	34 765	11,5	75,3
11 à 15 ans	18 743	6,2	81,5
15 à 20 ans	26 300	8,7	90,2
20 ans et plus	29 625	9,8	100,0
NOMBRE TOTAL DE MÉNAGES-PROPRIÉTAIRES	**302 300**	**100,0**	

TABLEAU 5

NOMBRE DE MÉNAGES-PROPRIÉTAIRES D'UNE RÉSIDENCE
DE VILLÉGIATURE SELON L'INTENTION DE VENTE MANIFESTÉE AU MOMENT DE L'ENTREVUE

	NOMBRE DE MÉNAGES-PROPRIÉTAIRES	POURCENTAGE
Pas l'intention de vendre	253 025	83,7
Une intention de vendre	49 275 (100%)	13,3
d'ici 1 an	27 812	56,4
d'ici 3 ans	6 651	13,5
d'ici 5 ans	5 139	10,4
plus tard	9 673	19,6

TABLEAU 6

NOMBRE DE MÉNAGES SELON QU'ILS ONT L'INTENTION OU NON D'ACQUÉRIR UNE RÉSIDENCE SECONDAIRE DANS LES ANNÉES FUTURES

OUI	280 175	12,9
(d'ici 1 an)	(23 600)	(1,1%)
NON	1 807 021	83,2
Ne savent pas	84 704	3,9
Nombre total de ménages	**2 171 900**	**100.0**

TABLEAU 7

PROPORTION DE MÉNAGES-PROPRIÉTAIRES D'UNE RÉSIDENCE SECONDAIRE SELON L'INTENTION DE VENTE MANIFESTÉE AU MOMENT DE L'ENTREVUE ET SELON LA RÉGION D'ORIGINE DU PROPRIÉTAIRE

	PAS L'INTENTION DE VENDRE	INTENTION DE VENDRE	N.S.P.	TOTAL
Bas Saint-Laurent Gaspésie	90,6	3,1	6,3	100,0
Saguenay Lac Saint-Jean	92,9	5,7	1,4	100,0
Québec	88,7	9,4	1,9	100,0
Mauricie	84,4	3,1	12,5	100,0
Estrie	85,7	8,6	5,7	100,0
Montréal	79,5	17,8	2,7	100,0
Outaouais	84,8	13,0	2,2	100,0
Abitibi	93,0	5,2	1,8	100,0
Côte-Nord	90,3	6,5	3,2	100,0
ENSEMBLE DU QUÉBEC	**83,7**	**13,1**	**3,2**	**100,0**

TABLEAU 8

NOMBRE DE MÉNAGES-PROPRIÉTAIRES D'UNE RÉSIDENCE SECONDAIRE SELON LA PÉRIODE D'USAGE; TAUX D'UTILISATION DES RÉSIDENCES SECONDAIRES PAR LES MÉNAGES SELON LA PÉRIODE

	NOMBRE DE MÉNAGES-PROPRIÉTAIRES QUI ONT UTILISÉ LEUR RÉSIDENCE SECONDAIRE	TAUX D'UTILISATION PAR LES MÉNAGES-PROPRIÉTAIRES (AU MOINS UNE REPRISE)	
ETE	277 500	91,8	(1)
HIVER	82 700	27,4	(2)

(1) L'estimation du taux d'occupation en été varie jusqu'à un minimum de 79,4% (une intervalle calculée avec une probabilité de 95%).

(2) L'estimation du taux d'occupation en hiver varie jusqu'à un maximum de 30,5% (une intervalle calculée avec une probabilité de 95%).

TABLEAU 9

NOMBRE DE MÉNAGES-PROPRIÉTAIRES D'UNE RÉSIDENCE SECONDAIRE SELON L'INTENSITÉ DE L'UTILISATION PAR LE MÉNAGE DURANT LA PÉRIODE ESTIVALE

		NOMBRE DE MÉNAGES-PROPRIÉTAIRES	POURCENTAGE
Tout l'été sur une base continuelle		108 225	39,0
Plusieurs occasions	fins de semaine surtout	148 116 (87,5 %)	61,0
	autrement	21 159 (12,5 %)	
	sous-total	169 275 (100,0 %)	
NOMBRE DE MÉNAGES-PROPRIÉTAIRES OCCUPANT		277 500	100,0

TABLEAU 10

NOMBRE DE MÉNAGES PROPRIÉTAIRES SELON LE NOMBRE DE JOURS D'UTILISATION PAR LE PROPRIÉTAIRE DURANT UNE ANNÉE

JOURS-UTILISATION	NOMBRE DE MÉNAGES-PROPRIÉTAIRES	POURCENTAGE
De 0 à 15 journées	48 670	16,1
16 à 30 journées	92 202	30,5
31 à 60 journées	102 177	33,8
61 à 96 journées	59 251	19,6
ENSEMBLE DES MÉNAGES-PROPRIÉTAIRES	**302 300**	**100,0**

TABLEAU 11

NOMBRE DE MÉNAGES-PROPRIÉTAIRES SELON QU'ILS ONT OFFERTS EN LOCATION OU NON LEUR PROPRIÉTÉ AU COURS DE L'ÉTÉ DE 1981

Résidences privées en location	20 300	6,7
Résidences privées non offerte en location	282 000	93,3
ENSEMBLE DES MÉNAGES-PROPRIÉTAIRES	**302 300**	**100,0**

CHAPITRE 2: L'IMPORTANCE DE LA VILLÉGIATURE SUR LES LOISIRS

L'IMPORTANCE DE LA VILLÉGIATURE SUR LES LOISIRS

En comparant les statistiques de fréquentation et de participation de la population québécoise à quelques activités très populaires, la villégiature apparaît certainement être une activité de loisir parmi les plus importantes. Alors que nous estimons que 302 300 ménages possèdent une résidence de villégiature, seulement 430 000 Québécois et Québécoises ont réalisé un ou plusieurs voyages d'agrément d'une durée de quatre nuitées ou plus dans un établissement d'hébergement commercial de tout genre sauf le camping au cours des saisons estivales consécutives de 1980 et de 1981(1).

En 1981, le taux de départ en voyage de vacance pour un séjour impliquant un coucher ou non hors du domicile principal était de 53% (2). Cette année-là le taux de participation à la villégiature privée était de 42,3%. Cela indique l'importance de ce loisir dans l'ensemble du loisir touristique au Québec.

A cette époque, les seules activités de loisir qui suscitaient un niveau de participation semblable ou plus élevé que celui de la villégiature privée étaient les activités les plus populaires. La marche (comme un exercice), la natation, le cinéma, la pratique de jeux récréatifs comme le bingo, les cartes, les échecs, etc., la lecture de journaux, de livres ou de revues ou l'audition de disques avaient, chacune, un taux de participation de 40% et plus(2).

Au plan d'un ménage, posséder une résidence de villégiature constitue une décision importante qui influence le niveau de la participation à des activités de loisir. Afin de connaître plus précisément cette influence, on a

---

(1) Min. de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme, Etude sur les voyages de vacances des Québécois...les principaux résultats, juillet 1983.
(2) Ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, Le Loisir au Québec en 1981. Avril 1983.

mesuré quelques traits du comportement de loisir touristique et le niveau de participation à certaines activités de loisir de la population selon que les personnes appartiennent ou non à un ménage qui était propriétaire d'une résidence de villégiature au moment de l'étude. La période étudiée est de juillet-décembre 1981. Toutes les différences signalées ont fait l'objet d'un test statistique de sorte que les résultats sont significatifs au seuil usuel de 95%.

Les membres d'un ménage-propriétaire ont un comportement touristique différent de l'ensemble de la population. Au cours de la période étudiée, quelque 74,9% d'entre eux ont effectué au moins un voyage de plaisir de 80 kilomètres ou plus comparativement à une proportion générale de 68,4% (Réf. au tableau 12).

Les membres de ces ménages-propriétaires se déplacent plus souvent. Durant la période étudiée, seulement 17,2% des membres du groupe-cible ont réalisé un seul voyage de plaisir de 80 kilomètres ou plus alors qu'au sein de la population, cette proportion était de 33,2% (Réf. au tableau 13). Ainsi en moyenne les membres d'un ménage-propriétaire ont effetué 8,5 voyages de plaisir de 80 kilomètres ou plus comparativement à une moyenne générale de 4,9 voyages au cours de la période étudiée.

La villégiature privée ne semble tout de même pas influencer le taux de départ en vacance des Québécois. Au cours de la période étudiée, ce taux de départ des ménages-propriétaires est semblable au taux de départ généralement observé (Réf. au tableau 14).

Si la villégiature privée ne semble pas améliorer la capacité de l'ensemble de la population pour faire un voyage de vacance, elle semble influencer le choix de la destination du principal voyage de vacance. Au cours de la période étudiée, 41,7% des membres du groupe-cible ont réalisé le principal voyage de vacance au Québec alors que dans l'ensemble, cette proportion était de seulement 27,8% (Réf. au tableau 15).

Néanmoins la possession d'une résidence de villégiature privée ne semble pas avoir pour conséquence de rendre le voyage principal beaucoup moins onéreux. Au cours de la période étudiée, on a observé une différence peu importante entre la dépense de chaque groupe (Réf. au tableau 16). En moyenne, durant cette période, la dépense du voyage principal a été de 542 $ alors que la dépense moyenne de notre groupe-cible était de 476 $. Cette différence n'est pas statistiquement significative.

Les membres d'un ménage-propriétaire d'une résidence de villégiature ont un niveau de participation à certaines activités de loisir qui est significativement différent du niveau de la population. Au cours de la période étudiée, on a observé qu'une proportion plus grande de ces personnes ont pratiqué la pêche sportive et la chasse, soit respectivement 45,7% et 20,7%, comparativement à des taux de 27,8% et 11,7% pour l'ensemble de la population (Réf. au tableau 17).

Les villégiateurs privés semblent avoir un meilleur accès à l'eau et à la nature. Le niveau de participation de ces personnes est significativement plus grand pour la pratique de la natation, le ski nautique, la promenade en bateau-moteur, le canot-kayak et en général pour la pratique d'excursion en nature.

Sans qu'on puisse l'expliquer, on a également observé qu'en proportion les villégiateurs semblent pratiquer davantage la pétanque, écouter davantage les chansonniers, faire davantage de la musique et être davantage collectionneur de toute nature.

Pour toutes les autres activités observées, les différences ne sont pas significatives même si parfois elles semblent importantes. En général, les villégiateurs privés constituent un groupe qui se révèle beaucoup plus actif dans le domaine du loisir.

TABLEAU 12

NOMBRE DE QUÉBÉCOIS ET DE QUÉBÉCOISES SELON QU'ILS SONT MEMBRES D'UN MÉNAGE-PROPRIÉTAIRE OU NON-PROPRIÉTAIRE D'UNE RÉSIDENCE SECONDAIRE ET SELON QU'ILS ONT RÉALISÉ OU NON AU MOINS UN VOYAGE DE PLAISIR AU COURS DE LA PÉRIODE DE JUILLET-DÉCEMBRE 1981

	AU MOINS UN VOYAGE DE PLAISIR DE 80 KILOMÈTRES	AUCUN VOYAGE DE PLAISIR DE 80 KILOMÈTRES	TOTAL
Membre d'un ménage-propriétaire d'une résidence secondaire	491 000	164 800	655 800
	74,9	25,1	100,0
Membre d'un ménage non propriétaire d'une résidence secondaire	2 839 400	1 382 000	4 221 400
	67,2	32,7	100,0
Ensemble de la population âgée de 12 ans et plus	**3 330 400**	**1 546 800**	**4 877 200**
	68,3	**31,7**	**100,0**

Chi^2 = 5,27 (seuil de signification avec $1-\alpha$= 0,95) = 3,84

TABLEAU 13

NOMBRE DE QUÉBÉCOIS ET DE QUÉBÉCOISES SELON QU'ILS SONT MEMBRES D'UN MÉNAGE-PROPRIÉTAIRE OU NON-PROPRIÉTAIRE D'UNE RÉSIDENCE SECONDAIRE ET SELON LA CLASSE DU NOMBRE DE VOYAGES DE PLAISIR RÉALISÉS AU COURS DE LA PÉRIODE DE JUILLET-DÉCEMBRE 1981

	UN SEUL VOYAGE	DE 2 A 4	DE 5 A 9	DE 10 A 19	20 ET PLUS	TOTAL
Membre d'un ménage-propriétaire d'une résidence secondaire	82 300	179 400	57 800	88 400	70 200	478 100
	17,2	37,5	12,1	18,5	14,7	100,0
Membre d'un ménage non propriétaire d'une résidence secondaire	925 600	1 107 600	354 400	237 900	166 000	2 791 500
	33,2	39,7	12,7	8,5	5,9	100,0
Ensemble de la population âgée de 12 ans et plus qui ont réalisé au moins un voyage de plaisir	**1 007 900**	**1 287 000**	**412 200**	**326 300**	**236 200**	**3 269 600**
	30,8	**39,4**	**12,6**	**10,0**	**7,2**	**100,0**

Chi^2 = 27,48 (seuil de signification avec $1-\alpha$= 0,95) = 9,49.

TABLEAU 14

NOMBRE DE QUÉBÉCOIS ET DE QUÉBÉCOISES SELON QU'ILS SONT MEMBRES D'UN MÉNAGE-PROPRIÉTAIRE OU NON-PROPRIÉTAIRE D'UNE RÉSIDENCE SECONDAIRE ET SELON QU'ILS ONT RÉALISÉ OU NON AU MOINS UN VOYAGE DE VACANCES AU COURS DE LA PÉRIODE DE JUILLET-DÉCEMBRE 1981

	AU MOINS UN VOYAGE DE VACANCES	AUCUN VOYAGE DE VACANCES	TOTAL
Membre d'un ménage-propriétaire d'une résidence secondaire	349 700	306 100	655 800
	53,3	46,7	100,0
Membre d'un ménage non propriétaire d'une résidence secondaire	2 186 700	2 034 700	4 221 400
	51,8	48,2	100,0
Ensemble de la population âgée de 12 ans et plus	**2 536 400**	**2 340 800**	**4 877 200**
	52,0	**48,0**	**100,0**

Chi^2 = 0,70 (seuil de signification avec $1-\alpha = 0,95$) = 3,84

TABLEAU 15

NOMBRE DE QUÉBÉCOIS ET DE QUÉBÉCOISES AGÉS DE 25 ANS ET PLUS SELON QU'ILS SONT MEMBRES D'UN MÉNAGE-PROPRIÉTAIRE OU NON-PROPRIÉTAIRE D'UNE RÉSIDENCE SECONDAIRE ET SELON LA DESTINATION DE LEUR PRINCIPAL VOYAGE DE VACANCES AU COURS DE LA PÉRIODE DE JUILLET-DÉCEMBRE 1981

	LE VOYAGE PRINCIPAL AU QUÉBEC	LE VOYAGE PRINCIPAL AILLEURS QU'AU QUÉBEC	
Membre d'un ménage-propriétaire d'une résidence secondaire	176 400	246 900	423 300
	41,7	58,3	100,0
Membre d'un ménage non propriétaire d'une résidence secondaire	761 900	2 183 900	2 945 800
	25,9	74,1	100,0
Ensemble de la population âgée de 25 ans et plus	**938 300**	**2 430 800**	**3 369 100**
	27,8	**72,2**	**100,0**

Chi^2 = 4,86 (seuil de signification avec $^{1-\alpha}$ = 0,95) = 3,84

TABLEAU 16

NOMBRE DE QUÉBÉCOIS ET DE QUÉBÉCOISES SELON QU'ILS SONT MEMBRES D'UN MÉNAGE PROPRIÉTAIRE OU NON-PROPRIÉTAIRE D'UNE RÉSIDENCE SECONDAIRE ET SELON LES DÉPENSES ENCOURUES DURANT LA PÉRIODE JUILLET-DÉCEMBRE 1981 AU COURS DU PLUS IMPORTANT VOYAGE DE VACANCES

	DÉPENSES DU VOYAGE PRINCIPAL ($)						
	de 1 à 49	50 99	100 149	150 249	250 499	500 et plus	TOTAL
Membre d'un ménage propriétaire d'une résidence secondaire	43 000	23 400	23 100	34 300	42 000	62 000	227 800
	18,9	10,13	10,1	15,1	18,4	27,2	100,0
Membre d'un ménage non propriétaire d'une résidence secondaire	150 500	134 900	140 300	198 100	226 800	516 400	1 367 000
	11,0	9,9	10,3	14,1	16,6	37,8	
Ensemble de la population âgée de 12 ans et plus qui a réalisé un voyage de vacance (et qui ont répondu à la question)	**193 500**	**158 300**	**163 400**	**232 400**	**268 800**	**578 400**	**1 594 800**
	12,1	**9,9**	**10,2**	**14,6**	**16,9**	**36,3**	**100,0**

Chi^2 = 1.5501 (seuil de signification avec $1-\alpha$= 0,95)
= 11,07

TABLEAU 17

PROFIL DE LOISIR DES QUÉBÉCOIS ET DES QUÉBÉCOISES SELON CERTAINES ACTIVITÉS CHOISIES ET SELON QU'ILS SONT MEMBRES D'UN MÉNAGE PROPRIÉTAIRE OU NON PROPRIÉTAIRE D'UNE RÉSIDENCE SECONDAIRE PENDANT LA PÉRIODE JUILLET-DÉCEMBRE 1981

ACTIVITÉS DE LOISIR	MEMBRE D'UN MÉNAGE PROPRIÉTAIRE D'UNE RÉSIDENCE SECONDAIRE		MEMBRE D'UN MÉNAGE NON PROPRIÉTAIRE D'UNE RÉSIDENCE SECONDAIRE	POPULATION AGÉE DE 12 ANS ET PLUS
Camping	27,6	=	27,1	27,1
Pêche	45,9	>	24,9	27,8
Chasse	20,7	>	10.3	11,7
Golf	19,2	=	11,0	12,1
Pique-nique	32,2	=	35,7	35,3
Visite de fermes	11,9	=	11,4	11,5
Équitation	9,1	=	6,3	6,6
Excursion en nature	47,0	>	32,0	34,0
Bicyclette	28,1	=	23,9	24,5
Marche-exercice	60,6	=	63,2	62,8
Jogging	19,1	=	16,7	17,0
Voile	4,7	=	3.7	3,8
Canot Kayak	10,3	>	5,6	6,3
Bateau à moteur	29,0	>	10,0	12,5
Planche à voile	3,0	=	1,4	1,6
Natation	69,6	>	51,9	54,3
Ski nautique	12,8	>	3,2	4,5
Squash	8,3	=	5,6	5,9
Badmington	19,6	=	16,9	17,2
Tennis	17,4	=	14,6	14,9
Balle molle	18,6	=	14,5	15,1
Quilles	8,6	=	10,0	9,8
Pétanque	7,7	>	2,6	3,3
Volley ball	12,1	=	8,2	8,7

TABLEAU 17 (Suite)

ACTIVITÉS DE LOISIR	MEMBRE D'UN MÉNAGE PROPRIÉTAIRE D'UNE RÉSIDENCE SECONDAIRE		MEMBRE D'UN MÉNAGE NON PROPRIÉTAIRE D'UNE RÉSIDENCE SECONDAIRE	POPULATION AGÉE DE 12 ANS ET PLUS
Cinéma	48,8	=	49,7	49,5
Musique pop	14,5	=	8,0	8,8
Chansionniers	11,8	>	8,0	8,5
Concert jazz	2,0	=	3,3	3,1
Musique classique	6,7	=	9,0	8,7
Man. sportives	31,2	=	29,6	29,8
Théâtre	19,3	=	22,3	21,9
Danse moderne	7,4	=	7,4	7,4
Danse folklorique	2,1	=	2,0	2,0
Opéra	0,9	=	1,7	1,6
Visite:				
de musée	13,2	=	13,0	13,0
de lieu historique	9,6	=	11,9	11,6
de zoo	18,5	=	15,0	15,4
de jardin botanique	10,3	=	16,1	15,3
d'aquiarium	8,3	=	10,7	10,3
de foire	30,0	=	26,6	27,1
fête populaire	27,9	=	22,2	23,0
Manif. scientifique	0,9	=	3,0	2,7
Conf. artistique	3,2	=	2,4	2,5
Audition de disque	48,7	=	49,3	49,2
Lecture livres	43,8	=	43,9	43,8
journeaux	20,0	=	23,3	22,8
revues	57,1	=	54,6	54,9
Artisanat	24,2	=	28,3	27,7
Arts plastiques	9,7	=	8,6	8,8
Musique	19,3	>	16,3	16,7
Danse	31,2	=	29,5	29,7
Théâtre	1,7	=	1,0	1,1
Jeux récréatifs	57,8	=	52,3	53,0
Collections	19,1	>	13,1	13,9

TABLEAU 17 (Suite)

ACTIVITÉS DE LOISIR	MEMBRE D'UN MÉNAGE PROPRIÉTAIRE D'UNE RÉSIDENCE SECONDAIRE		MEMBRE D'UN MÉNAGE NON PROPRIÉTAIRE D'UNE RÉSIDENCE SECONDAIRE	POPULATION AGÉE DE 12 ANS ET PLUS
Loisirs pratiques	40,1	=	29,4	30,8
Loisirs scientifiques	1,7	=	1,6	1,6
Photo	6,0	>	7,6	7,3

Seuil de signification

> : plus grand qu'un seuil de signification où $1-\alpha = 0,95$

= : aucune différence significative à ce seuil de signification où $1-\alpha = 0,95$

CHAPITRE 3: LE PROFIL SOCIO-ÉCONOMIQUE DES VILLÉGIATEURS PRIVÉS QUÉBÉCOIS

LE PROFIL SOCIO-ÉCONOMIQUE DES VILLÉGIATEURS PRIVÉS QUÉBÉCOIS

La villégiature privée profite-t-elle surtout à des groupes particuliers de personnes au Québec? L'indicateur qui a été retenu pour répondre à cette question est simple. Il mesure le nombre de personnes âgées de 12 ans et plus qui, en faisant partie d'un ménage propriétaire d'une résidence de villégiature ont ainsi un accès privilégié à ce mode de loisir. Ce chapître décrit donc le profil de quelque 655 500 Québécois et Québécoises qui forment un groupe de 15,4% de la population du Québec âgée de 12 ans et plus. Les caractéristiques de ces villégiateurs privés ont été comparées à celles de la population générale. Les différences signalées sont statistiquement valables au seuil usuel de 95%.

Toutes les catégories sociales ont un accès relativement important à la villégiature privée bien qu'on observe évidemment certaines inégalités. Les jeunes Québécois et Québécoises âgés de 12 à 20 ans apparaissent nettement favorisés. Ils constituent un peu plus de 28% des villégiateurs privés âgés de 12 ans et plus alors qu'ils ne représentent en réalité qu'un peu plus de 18% de la population du Québec agée de 12 ans et plus (Réf. tableau 17). Pour les personnes agés de 20 à 34 ans, on observe le phénomène inverse. Un peu moins de 20% d'entre-elles ont eu accès à la villégiature privée alors que ce groupe constitue plus de 32% de la population du Québec. Pour les autres personnes, l'âge ne semble pas un facteur discriminant.

Dans la plupart des activités de loisir, les hommes déclarent une participation plus grande que les femmes. La villégiature privée ne fait pas une exception. En 1981, quelque 15,7% des Québecois de sexe masculin ont ainsi eu accès à la villégiature privée comparativement à seulement 11,4% des Québécoises (Réf. tableau 18).

Le statut civil influence l'accès à la villégiature privée. En 1981, il y avait proportionnellement autant de personnes mariées qui étaient des villégiateurs privés qu'il y en a dans l'ensemble de la population. Toutefois pour les personnes célibataires et pour les personnes ayant un autre statut, les différences observées sont importantes.

Cette année-là, 39,7 % des membres de la population-cible étaient célibataires alors que cette proportion était de 35,3 % dans l'ensemble de la population étudiée. Par contre les personnes veuves, séparées ou divorcées semblent nettement défavorisées sous ce rapport. (Réf. tableau 19).

Fait remarquable dans le domaine du loisir, la scolarité ne semble pas ici un facteur déterminant. En 1981, la scolarité du groupe des villégiateurs privés est tout à fait comparable à la répartition de la population du Québec selon le niveau de scolarité. Au cours de la période étudiée, on a aussi observé que 43,6% des membres d'un ménage-propriétaire avaient une scolarité de niveau primaire comparativement à 42,7% pour l'ensemble de la population étudiée (Réf. tableau 20).

Bien sûr le niveau du revenu familial demeure un facteur déterminant. Néanmoins, on a estimé qu'en 1981, 9,4% des quelque 1 961 700 personnes qui vivaient avec un revenu familial de moins de 20 000 $ étaient membres d'un ménage-propriétaire d'un résidence de villégiature (Réf. tableau 21). En valeur absolue, ceci représente tout de même 185 000 villégiateurs vivant avec un revenu plus faible que la moyenne. Il semble donc que la faiblesse du revenu familial ne constitue pas un obstacle insurmontable pour accéder à la villégiature privée au Québec. En analysant la répartition du revenu des ménages en 1970, une étude indépendante a conclu de façon similaire "il apparaît donc nettement que la résidence secondaire n'est pas destinée exclusivement à une classe sociale supérieure".(1)

La capacité financière est sans doute le lien qui explique la relation entre le fait de posséder une résidence de villégiature et celui de posséder une résidence principale. Au cours de la période étudiée, quelque 68,4% des membres du groupe-cible posséderaient leur propre résidence principale alors qu'en général on estimait que 57,7% de la population étudiée avaient leur propre domicile (Réf. tableau 22).

---

(1) St-Amour, Jean Pierre, La Villégiature au Québec, 1979.

L'occupation est également un facteur discriminant. Les membres de ménages-propriétaires d'un résidence de villégiature semblent occuper davantage les catégories d'emploi de professionnel et de gérance, de travailleurs autonomes ou de petits administrateurs. Les catégories d'emploi les plus défavorisées étaient les ménagères, les retraités, et dans une certaine mesure les cols blancs, les ouvriers spécialisés et non spécialisés (Réf. tableau 23).

De meilleures conditions de travail qui sont généralement observées dans le groupe des travailleurs syndiqués semblent également un facteur discriminant. Au cours de la période étudiée, quelque 48,4% des travailleurs, membres d'un ménage-propriétaire d'une résidence de villégiature étaient des travailleurs syndiqués alors que la proportion des travailleurs syndiqués qui a été observée était de 43,5% (Réf. tableau 24).

TABLEAU 17

NOMBRE DE QUÉBÉCOIS ET DE QUÉBÉCOISES
SELON QU'ILS SONT MEMBRES D'UN MÉNAGE-PROPRIÉTAIRE
OU NON-PROPRIÉTAIRE D'UNE RÉSIDENCE SECONDAIRE
ET SELON LE GROUPE D'AGE

	12 A 14 ANS	15 A 19 ANS	20 A 24 ANS	25 A 34 ANS	35 A 44 ANS	45 A 54 ANS	55 A 64 ANS	65 ANS PLUS	TOTAL
Membre d'un ménage-propriétaire d'une résidence secondaire	64 900 9,9	119 400 18,2	47 000 7,2	80 300 12,2	103 600 15,8	136 200 20,8	68 300 10,4	36 100 5,5	655 800 100,0
Membre d'un ménage non-propriétaire d'une résidence secondaire	229 900 5,4	475 500 11,3	545 400 12,9	934 800 22,1	609 800 14,4	550 900 13,0	442 000 10,5	433 100 10,3	4 221 400 100,0
Ensemble de la population âgée de 12 ans et plus	294 800 6,0	594 900 12,2	592 400 12,1	1 015 100 20,8	713 400 14,6	687 100 14,1	510 300 10,5	469 200 9,7	4 877 200 100,0

Chi^2 = 1215,3176 (seuil de signification avec $1-\alpha$= 0,95) = 14,07

TABLEAU 18

NOMBRE DE QUÉBÉCOIS ET DES QUÉBÉCOISES
SELON QU'ILS SONT MEMBRES D'UN MÉNAGE-PROPRIÉTAIRE
OU NON-PROPRIÉTAIRE D'UNE RÉSIDENCE SECONDAIRE
DE SELON LE SEXE

	MASCULIN	FÉMININ	TOTAL
Membre d'un ménage-propriétaire d'une résidence secondaire	358 400 54,7	297 400 45,3	655 800 100,0
Membre d'un ménage non-propriétaire d'une résidence secondaire	1 917 800 45,4	2 303 600 54,6	4 221 400 100,0
Ensemble de la population âgée de 12 ans et plus	**2 276 200** **46,7**	**2 603 000** **53,3**	**4 877 200** **100,0**

Chi^2 = 3,9187 (seuil de signification avec $1-\alpha$= 0,95) = 3,84

TABLEAU 19

NOMBRE DE QUÉBÉCOIS ET DES QUÉBÉCOISES SELON QU'ILS SONT MEMBRES D'UN MÉNAGE-PROPRIÉTAIRE OU NON-PROPRIÉTAIRE D'UNE RÉSIDENCE SECONDAIRE ET SELON LE STATUT CIVIL

	MARIÉ	CÉLIBATAIRE	AUTRE STATUT	N. RÉPONSE	TOTAL
Membre d'un ménage-propriétaire d'une résidence secondaire	344 200	257 000	46 900	7 700	655 800
	52,5	39,1	7,1	1,2	100,0
Membre d'un ménage non-propriétaire d'une résidence secondaire	2 211 300	1 458 100	545 400	6 600	4 221 400
	52,4	34,5	12,9	...	100,0
Ensemble de la population âgée de 12 ans et plus	**2 555 500**	**1 715 100**	**592 300**	**14 300**	**4 877 200**
	52,4	**35,1**	**12,1**	**...**	**100,0**

Chi^2 = 12.5681 (seuil de signification avec $1-\alpha$ 0,95) = 5,99

TABLEAU 20

NOMBRE DE QUÉBÉCOIS ET DES QUÉBÉCOISES
SELON QU'ILS SONT MEMBRES D'UN MÉNAGE-PROPRIÉTAIRE
OU NON-PROPRIÉTAIRE D'UNE RÉSIDENCE SECONDAIRE
ET SELON LE NIVEAU DE SCOLARITÉ

	PRIMAIRE	SECONDAIRE	COLLÉGIAL	UNIVERSITAIRE	N. RÉPONSE	TOTAL
Membre d'un ménage-propriétaire d'une résidence secondaire	284 600	259 600	65 000	43 900	2 700	655 800
	43,4	39,6	9,9	6,7	...	100,0
Membre d'un ménage non-propriétaire d'une résidence secondaire	1 796 900	1 616 800	508 900	293 200	5 600	4 221 400
	42,6	38,3	12,1	6,9	...	100,0
Ensemble de la population âgée de 12 ans et plus	**2 081 600**	**1 876 400**	**573 900**	**337 100**	**8 300**	**4 877 200**
	42,7	**38,5**	**11,8**	**6,9**	...	**100,0**

Chi^2 = 0.7999 (seuil de signification avec $1-\alpha$= 0,95) = 9,49

TABLEAU 21

NOMBRE DE QUÉBÉCOIS ET DES QUÉBÉCOISES
SELON QU'ILS SONT MEMBRES D'UN MÉNAGE-PROPRIÉTAIRE
OU NON-PROPRIÉTAIRE D'UNE RÉSIDENCE SECONDAIRE
ET SELON LE NIVEAU DE REVENU FAMILIAL

	MOINS DE 10 000 $	10 000 19 999 $	20 000 34 999 $	35 000 $ et plus	N.S.P. REFUS	TOTAL
Membre d'un ménage-propriétaire d'une résidence secondaire	67 200	118 100	189 500	85 200	195 800	655 800
	10,2	18,0	28,9	13,0	29,9	100,0
Membre d'un ménage non-propriétaire d'une résidence secondaire	815 200	961 300	863 000	351 800	1 230 100	4 221 400
	19,3	22,7	20,5	8,3	29,1	100,0
Ensemble de la population âgée de 12 ans et plus	**882 400**	**1 079 400**	**1 052 500**	**437 000**	**1 425 900**	**4 877 200**
	18,1	**22,1**	**21,6**	**9,0**	**29,2**	**100,0**

Chi^2 = 27.4833 (seuil de signification avec $1-\alpha=0,95$) = 9,49

N.B. Le test statistique a été réalisé sur les informations des seuls repondants.

TABLEAU 22

NOMBRE DE QUÉBÉCOIS ET DE QUÉBÉCOISES SELON QU'ILS SONT MEMBRES D'UN MÉNAGE-PROPRIÉTAIRE OU NON-PROPRIÉTAIRE D'UNE RÉSIDENCE SECONDAIRE ET SELON QU'ILS SONT MEMBRES D'UN MÉNAGE-PROPRIÉTAIRE OU NON-PROPRIÉTAIRE DE LA RÉSIDENCE PRINCIPALE

	MEMBRE D'UN MÉNAGE-PROPRIÉTAIRE DE LA RÉSIDENCE PRINCIPALE	MEMBRE D'UN MÉNAGE NON-PROPRIÉTAIRE DE LA RÉSIDENCE PRINCIPALE	TOTAL
Membre d'un ménage-propriétaire d'une résidence secondaire	448 400	207 400	655 800
	68,4	31,6	100,0
Membre d'un ménage non-propriétaire d'une résidence secondaire	2 361 500	1 859 900	4 221 400
	55,9	44,1	100,0
Ensemble de la population âgée de 12 ans et plus	**2 809 900**	**2 067 300**	**4 877 200**
	57,6	**42,4**	**100,0**

Chi^2 = 19,06 (seuil de signification avec $1-\alpha$= 0,95) = 3,84

TABLEAU 23

NOMBRE DE QUÉBÉCOIS ET DE QUÉBÉCOISES SELON QU'ILS SONT MEMBRES D'UN MÉNAGE-PROPRIÉTAIRE OU NON-PROPRIÉTAIRE D'UNE RÉSIDENCE SECONDAIRE ET SELON LE TYPE D'OCCUPATION

	PROFESSIONEL ET GÉRANCE	TRAVAILLEUR SEMI-PROFESSIONNEL	PETIT ADMINISTRATEUR	COL BLANC	OUVRIER SPÉCIALISÉ	OUVRIER SEMI-SPÉCIALISÉ	OUVRIER NON SPÉCIALISÉ	MÉNAGÈRES	RETRAITÉ	ÉTUDIANT	AUTRE	TOTAL
Membre d'un ménage-propriétaire d'une résidence secondaire	41 900 6,4	36 900 5,6	54 000 8,2	50 400 7,7	58 400 8,9	43 700 6,7	23 600 3,6	120 100 18,3	29 800 4,5	170 600 26,0	26 400 4,0	659 800 100,0
Membre d'un ménage non-propriétaire d'une résidence secondaire	157 700 3,7	187 700 4,4	251 800 6,0	470 200 11,1	454 100 10,8	194 600 4,6	244 600 5,8	1 037 800 24,6	321 300 7,6	626 600 14,8	275 000 6,5	4 221 400 100,0
Ensemble de la population âgée de 12 ans et plus	199 500 4,1	224 700 4,6	305 800 6,2	520 600 10,8	512 600 10,5	238 300 4,9	268 200 5,5	1 157 900 23,7	351 000 7,2	797 200 16,4	301 400 6,2	4 877 200 100,0

Chi^2 = 37,4947
(seuil de signification avec 0,95) = 18,31

TABLEAU 24

NOMBRE DE QUÉBÉCOIS ET DE QUÉBÉCOISES OCCUPANT UN EMPLOI, SELON QU'ILS SONT MEMBRES D'UN MÉNAGE-PROPRIÉTAIRE OU NON-PROPRIÉTAIRE D'UNE RESIDENCE SECONDAIRE ET SELON LE STATUT DE SYNDICALISATION DE LEUR EMPLOI

	TRAVAILLEUR SYNDIQUÉ	TRAVAILLEUR NON SYNDIQUÉ	TOTAL
Travailleur membre d'un ménage-propriétaire d'une résidence secondaire	144 100	153 600	297 700
	48,4	51,4	100,0
Travailleur membre d'un ménage non-propriétaire d'une résidence secondaire	817 600	1 096 700	1 914 300
	42,7	57,3	100,0
Ensemble des travailleurs	**961 700**	**1 250 300**	**2 212 000**
	43,5	**56,5**	**100,0**

Chi^2 = 5,58 (seuil de signification avec $1-\alpha$= 0,95) = 3,84

CHAPITRE 4: LA DÉPENSE DE LA VILLÉGIATURE PRIVÉE AU QUÉBEC

LA DÉPENSE DE LA VILLÉGIATURE PRIVÉE AU QUÉBEC

Nous avons réalisé un sondage complémentaire afin de connaître la dépense de la villégiature privée au Québec en 1983. Les personnes choisies avaient précédemment collaboré à l'enquête sur la participation aux loisirs réalisée au cours de février 1982 en déclarant à ce moment-là que leur ménage possédait une telle propriété au cours de la période de juillet-décembre 1981. Une liste de quelque 500 noms fut initialement dressée.

Quelque 300 personnes ont répondu au nouveau questionnaire(1). Ce taux de réponse est faible. Le décalage de temps entre le moment de ce sondage (septembre 83) et le moment de la prise de l'échantillon (février 82) explique que plusieurs personnes n'ont pas pu être contactées. Aucune technique d'analyse de la non-réponse a été appliquée. Le biais sous-jacent demeure donc possible bien qu'on a aucune raison particulière de soupçonner une erreur importante.

Toutes les catégories de dépense du questionnaire correspondent à une des 276 catégories de biens et de services du modèle interindustriel du Québec. Le questionnaire se subdivise en quatre grandes parties.

Ce sont premièrement les améliorations à la résidence de villégiature et à la propriété en général. Ce sont des dépenses de construction nouvelle ou de rénovation majeure comme d'une fosse septique, d'un système de chauffage, de terrassement, etc.

La seconde partie décrit tous les achats de divers biens et de services dont l'usage est fait principalement à la résidence de villégiature. Ce sont par exemple l'achat de meubles, d'appareils électriques, d'outils de jardinage, etc.

La troisième partie explique diverses dépenses annuelles d'entretien et d'utilisation de la résidence de villégiature. Ce sont les dépenses d'énergie, le téléphone, les taxes, les assurances, etc.

(1) Le questionnaire est à l'annexe 2

Enfin la quatrième partie est constituée de certaines dépenses annuelles qui ont été faites dans la localité de villégiature. Ce sont les dépenses courantes comme l'achat de nourriture, d'essence ou de services qui contribuent à stimuler le commerce de détail dans ces régions.

Le questionnaire a été testé auprès d'un certain nombre de personnes supplémentaires. Ce test a permis de constater que les catégories de dépense du questionnaire étaient suffisamment claires. Au cours du sondage, la seule difficulté importante fut d'obtenir une estimation acceptable de la dépense courante au niveau local. Cette dépense comprend tous les achats de nourriture, de transport et de loisirs qui ont été faits dans la région où la résidence de villégiature est située. Les dépenses sont généralement faites selon un partage entre le lieu de la résidence principale et le site de villégiature. L'estimation de ce partage présentait une certaine difficulté que l'interviewer pouvait contourner au moyen de plusieurs sous-questions.

L'estimé de la dépense moyenne fut de 1 243 $ avec une erreur-standard de 95,10 $ ce qui à un niveau de confiance de 95%, équivaut à une précision générale de 15%. Avec une telle précision la dépense totale de la villégiature privée a donc pu varier de 319,4 millions à 432,1 millions de dollars.

Ces résultats peuvent être conciliés dans une certaine mesure avec les estimations connues qui couvrent seulement de façon partielle toutes les catégories de la dépense recencée. Selon Statistiques Canada, en 1978 la dépense moyenne pour une famille montréalaise propriétaire d'une résidence de villégiature était de 637 $ (1). Cette estimation est composée des dépenses pour les taxes, les assurances, la réparation et l'entretien, les ajouts et les modifications majeures et le remboursement de la dette sur cette propriété. Selon l'estimation moyenne de notre sondage, en 1983 la dépense pour l'entretien et l'usage comprenant les taxes et les assurances et pour tous les ajouts et réparations majeures y compris le remboursement de la dette était de 754 $ par propriété.

(1) Statistiques Canada Dépenses des Familles au Canada. Catalogue 62-550 occasionnel.

Lors de l'enquête sur la participation au loisir en 1982, certains éléments de la dépense de la villégiature furent mesurés. Ce sont les dépenses d'améliorations, de taxes et d'entretien. En 1981, cette dépense aurait été de 560$ en moyenne par ménage-propriétaire (1), ce qui se compare au résultat que nous avons maintenant obtenu.

La différence essentielle entre ces estimations tient donc à la place que notre sondage accorde à la dépense courante et aux divers achats de biens principalement utilisés à la résidence de villégiature. On peut discuter la pertinence d'inclure ou pas certaines dépenses qui sont plus ou moins consécutives à la pratique de la villégiature. Néanmoins la villégiature a certainement un effet de relocalisation des dépenses de nourriture ou de transport notamment qui peut se révéler favorable à certaines localités.

Afin de procéder au calcul de l'impact économique de la dépense de la villégiature privée, on a étudié plus en détail la structure de cette dépense. Pour ce faire, il fallait obtenir une estimation de la dépense moyenne pour chacune des catégories détaillées de la dépense de la villégiature privée (Réf. à l'annexe 1). A ce niveau de ventilation, la précision des résultats a varié de 13% à 100% selon les catégories étudiées. Lorsqu'il a été possible de le faire, les résultats les plus imprécis furent regroupés aux résultats des catégories détaillées de dépense de même nature. Sous l'hypothèse faible, certaines catégories détaillées de la dépense ont plutôt été éliminées.La précision obtenue fut ainsi particulièrement faible pour l'estimateur de la catégorie de dépense du remboursement du capital. Peu de répondants au sondage ont en effet effectué un tel paiement. Néanmoins la précision moyenne de tous ces estimateurs de la dépense par catégorie qui ont servi au calcul de l'impact est de 38,5%, ce qui est considéré comme étant une faible précision(2). Avec une telle précision de ces estimations détaillées, en 1983, la dépense totale de la villégiature privée a donc pu varier de 231 millions pour l'hypothèse faible à une dépense totale de à 522,5 millions de dollars pour l'hypothèse forte (Réf. tableau 25).

(1) Ministère du Loisir de la Chasse et de la Pêche, Données non publiées tirées de l'étude Loisir au Québec en 1981. Avril 1983.
(2) Seul un échantillon plus considérable aurait permis d'améliorer les résultats.

Selon l'hypothèse moyenne, cette dépense de 375 872 000 $ a été composée d'une dépense de 98 854 300 $ pour les améliorations à la propriété, de 129 300 000 $ pour l'entretien et l'usage de ces propriétés, de 107 123 500 $ pour les dépenses courantes locales et enfin d'autres dépenses de 40 594 200 $.

Les principales dépenses d'amélioration de la propriété, non décrites au tableau 25 sous l'hypothèse moyenne, furent faites pour la construction ou la rénovation de bâtiments (60 320 900 $) et de fosses septiques (12 838 700 $).

Les principales dépenses d'usage et d'entretien, sous l'hypothèse moyenne, furent les taxes scolaires et municipales (32 325 000 $), l'électricité (31 573 200 $), les assurances (25 183 400 $) et enfin les divers droits de passage, location de site ou de services d'aqueduc ou d'égout (11 276 000 $).

Les principales dépenses courantes qui ont été faites dans la localité de villégiature ont été, sous l'hypothèse moyenne, pour la nourriture (76 677 900 $) et le transport (20 297 100 $).

TABLEAU 25

DÉPENSE RÉSUMÉE DE LA VILLÉGIATURE PRIVÉE AU QUÉBEC EN 1983 (1)

	(HYPOTHÈSE FAIBLE)		(HYPOTHÈSE MOYENNE)		(HYPOTHÈSE FORTE)	
Améliorations à la propriété	50 364 500	21,8	98 854 300	26,3	150 495 300	28,8
Entretien et usage	25 413 400		31 573 200	8,4	37 623 800	7,2
électricité	3 927 500	11,0	5 262 200	1,4	6 270 600	1,2
propane	924 100	0,4	2 255 200	0,6	3 135 300	0,6
bois de chauffage	1 617 200	0,7	6 014 000	1,6	7 838 300	1,5
téléphone	27 723 700	12,1	32 325 000	8,6	36 056 200	6,9
taxes	8 548 000	3,7	11 276 200	3,0	14 108 900	2,7
droits	21 948 000	9,5	25 183 400	6,7	28 740 400	5,5
assurances	1 861 900	0,6	15 786 600	4,2	35 011 100	6,7
autres dépenses						
Dépense totale d'entretien	91 950 000	39,8	129 300 000	34,4	168 262 100	32,2
Dépenses courantes locales	58 912 900	25,5	76 677 900	20,4	93 537 000	17,9
nourriture	3 234 400	1,4	5 262 200	1,4	6 793 200	1,3
restaurant	15 017 000	6,5	20 297 100	5,4	25 605 100	4,9
transport	2 272 400	1,2	4 886 300	1,3	6 793 200	1,3
loisirs						
Dépenses courantes totales	79 705 700	34,5	107 123 500	28,5	133 251 000	25,5
Autres dépenses	9 010 200	13,9	40 594 200	10,8	71 067 200	13,6
DÉPENSE TOTALE	**231 031 300**	**100,0**	**375 872 000**	**100,0**	**522 553 000**	**100,0**

(1) Cette présentation résume les estimations des estimations de la dépense selon les catégories détaillées exposées à l'annexe 1.

CHAPITRE 5: L'IMPACT ÉCONOMIQUE DE LA VILLÉGIATURE PRIVÉE AU QUÉBEC

L'IMPACT ÉCONOMIQUE DE LA VILLÉGIATURE PRIVÉE AU QUÉBEC

Ce chapître présente les résultats de l'impact économique pour le Québec des trois hypothèses de dépenses de 231,0 millions de dollars, de 375,9 millions de dollars et de 522,5 millions de dollars reliées à la villégiature privée au Québec en doïlar de 1983.

Cette étude économique a été réalisée à l'aide du modèle intersectoriel du Bureau de la Statistique du Québec. Dans le cadre de ce rapport, nous ne décrirons pas ce modèle et ses limites théoriques qui sont bien expliquées ailleurs (1) sauf si un commentaire en soulève un aspect particulier. Rappelons néanmoins que ces effets sont conditionnels. Les résultats n'ont en effet pas de dimension temporelle véritable. Même si l'impact total dépend des dépenses évaluées en dollar de 1983, nous ne pouvons pas dire avec exactitude en combien de temps les effets calculés devraient se produire. En outre rappelons aussi que ces résultats indiquent des ordres de grandeur plutôt que des valeurs exactes ou absolues.

Le tableau 26 présente un résumé des effets économiques de ces dépenses. Selon l'hypothèse envisagée, la villégiature privée soutiendrait des inputs d'emploi total qui équivalent à un nombre variant de 2684 à 6682 emplois indirects (personnes-année). L'imprécision de notre sondage n'a pas permis d'estimer le niveau d'emploi direct dans le secteur. A titre indicatif, sous les fortes réserves que l'estimateur d'emploi d'une précision de seulement 50% suscite, la villégiature privée aurait permis de soutenir quelque 884 emplois directs (personnes-année). En 1983, selon les hypothèses envisagées, le secteur de la villégiature aurait donc créé ou soutenu l'équivalent de 3568 à 7566 emplois directs et indirects.

Les emplois directs n'ont cependant pas été comptés dans les calculs suivants. En conséquence, l'estimation de la valeur ajoutée et celle des revenus fiscaux seront sous-évalués. Mais en raison de la nature de ces emplois directs qui dans le secteur sont généralement occasionnels et faiblement

(1) Bureau de la Statistique du Québec, Le système de Comptabilité Économique du Québec, Volume 1, juillet 1967.

rémunérés, cette sous-estimation est cependant peu importante. En outre il faut signaler l'importance relativement forte des dépenses en biens et services intermédiaires de l'ordre de 194,2 millions à 452,3 millions de dollars dans les dépenses reliées à la villégiature privée (Réf. aux tableaux 1, 2, 3 à l'annexe 1) représentant quelque 85% de la dépense totale. Cette dépense en biens intermédiaires provoque plutôt des effets relativement élevés sur la charge de main-d'oeuvre pour les fournisseurs directs et indirects. Une telle structure de la dépense suscite donc plutôt des emplois indirects.

Selon l'hypothèse envisagée, la valeur ajoutée au coût des facteurs qu'impliqueraient de telles dépenses pourrait varier de 157,2 millions à 346,5 millions de dollars dont une somme variant de 57,2 millions à 141,5 millions de dollars en salaires et gages avant impôt. Le concept de la valeur ajoutée correspond ici à la création des revenus bruts à l'intérieur de l'économie québécoise bien que la destination de ces revenus nous est inconnue.

Les autres revenus bruts, autre composante de la valeur ajoutée au coût des facteurs, comprend la rémunération de l'entrepreneur, les intérêts divers et les autres frais (charges patronales, avantages sociaux, taxes municipales et scolaires, etc.) Selon l'hypothèse envisagée, ces revenus auraient varié de 99,9 millions à 205 millions de dollars.

Les dépenses de la villégiature privée entraîneraient pour le gouvernement du Québec des revenus de 4,5 millions à 11,2 millions de dollars en impôts sur les salaires et gages, de 5,4 à 13,5 millions de dollars en parafiscalité québécoise et de 11,3 millions à 29,5 millions de dollars en taxes indirectes.

Les contributions des employés et des employeurs au Régime des Rentes du Québec (R.R.Q.), le financement des programmes de santé (F.P.S.) incluant surtout le régime d'assurance-maladie du Québec (R.A.M.Q.) et la commission de santé et de sécurité au travail (C.S.S.T.) composent la somme qui a été calculée en parafiscalité québécoise.

Par ailleurs, la parafiscalité fédérale ou provinciale inclut les contributions patronales. Notons que ces résultats n'identifient pas les impôts sur les bénéfices des sociétés ni les redevances et autres prélèvements fiscaux sur les sociétés. Par ailleurs, sont également exclus les impôts sur les dividendes et intérêts, et plus généralement sur les revenus des particuliers autres que salaires et gages. De plus, les taxes foncières de toutes les catégories sont exclues. Elle se trouvent par convention incluses dans les autres revenus bruts avant impôt.

Les revenus du gouvernement fédéral ne sont pas négligeables. Selon l'hypothèse de la dépense envisagée, le trésor fédéral soutirerait de 3,8 millions à 9,4 millions de dollars en impôt sur les salaires et gages, de 2,9 millions à 7,4 millions en parafiscalité et de 7,8 millions à 19,7 millions en taxes indirectes.

La dépense de la villégiature privée constitue une demande qui est satisfaite au Québec dans une importante proportion. Le niveau des importations varierait de 57,5 millions de dollars à quelque 132,8 millions de dollars. Près de 25% de la demande initiale aurait ainsi été satisfaite auprès de fournisseurs directs et indirects étrangers. Cette proportion est moins élevée que dans le cas de l'ensemble des dépenses des ménages pour lesquelles la proportion des importations directes et indirectes est d'environ 31% (1). Dans le cas d'une dépense en vue de poursuivre des activités de chasse à l'orignal, une autre étude économique avait démontré que cette proportion était de 37% (2).

La villégiature privée a des effets relativement importants qui s'exercent en bonne partie au plan local. Ces effets ne sont pas principalement dûs à la dépense initiale du développement mais à l'activité même dont une part inhérante est, semble-t-il, d'améliorer petit à petit le confort et

(1) Bureau de la statistique du Québec, Etude d'impact économique des dépenses de 200 millions de dollars des ménages au Québec, 1983.
(2) Ministère du Loisir de la Chasse et de la Pêche, Aspects socio-économiques de l'exploitation de l'Orignal par la chasse sportive au Québec en 1978, décembre 1979.

l'originalité de sa propriété. A ce propos il faut signaler que notre estimation de la dépense et de ses effets n'a fait aucune place à la construction complètement neuve. Notre plan d'enquête ne permettait pas d'estimer correctement le nombre de nouvelles constructions.

Selon les dernières statistiques de la construction qui ont trait à la villégiature, en 1977 et 1978 il s'était construit environ 1000 chalets par année. A une moyenne d'environ 9000 $ par unité, cela ajoute quelque 9 millions à notre estimation de la dépense de la villégiature privée.

Bien qu'au cours du sondage sur les dépenses, on a tenté d'isoler dans une certaine mesure les dépenses réalisées au niveau local, le modèle intersectoriel calcule seulement les effets économiques agrégés au niveau national sur les différents secteurs de production. Selon la nature de ces secteurs productifs, on peut néanmoins présumer l'importance des effets sur les communautés locales. Le tableau 27 résume les effets selon les principaux secteurs productifs. Selon l'hypothèse de la dépense moyenne de 375,9 millions de dollars, la villégiature privée soutiendrait quelque 4681 emplois directs et indirects. Les secteurs productifs de la construction et du commerce de détail recevraient un peu plus de 50% de ces inputs de la main-d'oeuvre. Les secteurs de l'hôtellerie et de la restauration, les services extérieurs des entreprises, le transport par camion constituent d'autres secteurs sensibles dont on peut présumer que les effets sont en majeure partie locaux en raison de la nature ces dépenses.

La répartition des salaires ajoutés selon les secteurs productifs a sensiblement la même courbe que celle de l'emploi. Ces répartitions diffèrent en raison de la qualité des emplois sans doute plus faiblement rémunérés en moyenne qu'ailleurs dans les secteurs de la construction et du commerce de détail.

La valeur ajoutée correspond à la valeur des revenus additionnels qui sont injectés dans les secteurs de production. Rappelons encore que la valeur ajoutée est composée en général des salaires bruts, de la rémunération de

l'entrepreneur, de la rémunération du capital (amortissement et épuisement), des divers intérêts et de d'autres frais (charges patronales, avantages sociaux, taxes foncières). L'estimation moyenne de la valeur ajoutée de 251,4 millions de dollars comprend donc les salaires, soit 98,9 millions de dollars et 152,4 millions de dollars d'autres revenus.

Selon l'hypothèse moyenne, la présence de la villégiature ajoute 53 359 000 dollars essentiellement aux revenus ou taxes pour les municipalités qui accueillent ces résidences privées. Les municipalités se révèlent donc les plus grands bénéficiaires en recevant quelque 21,2% de la valeur ajoutée totale. Avec le commerce de détail et le secteur de la construction, on peut présumer que les communautés locales reçoivent une injection d'au moins 50% de la valeur ajoutée, soit une valeur de 125 millions de dollars.

Certaines études avaient précédemment suggéré que la villégiature ne constitue pas un apport économique bien important. Dans un commentaire qui résume les informations jusque là obtenues, un auteur a affirmé que l'impact économique se manifesterait surtout dans les phases initiales du développement de la villégiature, à l'achat de terrain ou de la construction. Ce même auteur pense que la villégiature réclame finalement de l'économie régionale des coûts supérieurs aux bénéfices au point de se demander qui de la ville ou de la campagne tire le meilleur parti de cette activité (1). La présente étude aura donc permis de compléter les informations disponibles qui infirment le sens de ces propositions.

(1) St-Amour Jean-Pierre, La Villégiature au Québec, 1979.

TABLEAU 26

IMPACT ÉCONOMIQUE DES DÉPENSES DE LA VILLÉGIATURE PRIVÉE AU QUÉBEC
EN 1983 (H_o = 231,0 MILLIONS, H_1 = 375,9 MILLIONS ET H_2 = 522,5 MILLIONS)
(EN MILLIERS DE DOLLARS DE 1983)

VARIABLE ÉCONOMIQUE	EFFETS DIRECTS			EFFETS INDIRECTS			EFFETS TOTAUX		
	H_o	H_1	H_2	H_o	H_1	H_2	H_o	H_1	H_2
Emploi total (personnes/année)	**	**	**	2 684	4 681	6 682	2 684	4 681	6 682
Salaires et gages avant impôt ($)	**	**	**	57 276	98 981	141 491	57 276	98 981	141 491
Autres revenus brut avant impôt ($)	36 757	53 359	70 218	63 201	99 053	134 790	99 958	152 412	205 008
Valeur ajoutée	36 757	53 359	70 218	120 477	198 034	276 281	157 234	251 393	346 499
Importations	**	**	**	57 566	94 674	132 826	57 566	94 674	132 826
Revenu du gouvernement du Québec dont:									
Impôts sur les salaires et gages	**	**	**	4 542	7 849		4 542	7 849	11 220
Parafiscalité	**	**	**	5 452	9 447		5 452	9 447	13 498
Taxes indirectes				11 327	20 671		11 327	20 671	29 454
Revenu du gouvernement fédéral dont:									
Impôt sur les salaires et gages				3 803	6 572		3 803	6 572	9 395
Parafiscalité				2 969	5 177		2 969	5 177	7 390
Taxes indirectes				7 753	13 548		7 753	13 548	19 698

** Non disponible.

TABLEAU 27

VENTILATION DE L'IMPACT SUR LA MAIN-D'OEUVRE, LES SALAIRES ET LA VALEUR AJOUTÉE SUITE A DES DÉPENSES DE 375,9 MILLIONS DE DOLLARS RELIÉES A LA VILLÉGIATURE PRIVÉE AU QUÉBEC

SECTEURS PRODUCTIFS*	MAIN-D'OEUVRE TOTALE (PERSONNES-ANNÉE)	SALAIRES TOTAUX (000$)	VALEUR AJOUTÉE (000$)
Ménages	---	---	53 359 $
Construction	1 209	29 284	48 246
Commerce de détail	1 191	15 937	23 718
Commerce de gros	235	5 344	9 363
Assurances et immeubles	293	6 259	17 497
Hotels et restaurants	203	1 930	3 134
Services extérieuses des entreprises	193	5 143	9 931
Génération et distribution de l'électricité	186	5 740	23 862
Transport par camion	161	3 729	4 922
Services téléphoniques	80	1 930	5 851
Autres secteurs	930	23 685	51 510
TOTAL	**4 681**	**98 981**	**251 393**

* La définition des secteurs productifs se trouvent à l'annexe 3.

Source: Bureau de la Statistique du Québec.

CONCLUSION

CONCLUSION

La villégiature suscite des préoccupations d'une nature variée. En matière de loisir, le Livre Blanc sur le loisir a défini l'orientation générale d'une intervention dans le secteur du tourisme en ces termes: "le gouvernement est disposé à faciliter le développement du tourisme à partir des aspirations de différents groupes de la population et par là, de rendre plus accessible cette forme d'expression du loisir. C'est dans cette perspective qu'il appuiera le développement des associations volontaires à caractère participatif et cela tant au plan national qu'au plan régional qu'il s'agisse de fédérations disciplinaires ou même de simples groupes d'usagers disposés à organiser des activités touristiques inspirées par les principes d'un tourisme vraiment social."

Précisant davantage la nature d'une éventuelle intervention, on poursuit que: "la promotion des intérêts collectifs incite ici le gouvernement à concentrer l'essentiel de son action sur le développement et la consolidation de réseaux intégrés d'infrastructures aptes à favoriser la pratique d'un tourisme social, et en particulier du tourisme familial. Ainsi, le gouvernement appuiera et stimulera le développement d'un réseau de type "villages - vacances - familles".

Selon ces énoncés, le ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche n'entend donc pas intervenir directement sur le développement de la villégiature privée. Ceci n'exclut pas pour autant toute intervention sur les communautés de villégiature qui sont formées en grande partie de résidences privées.

Cette étude exploratoire ne permet pas de saisir la nature de l'intervention que le ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche pourrait entreprendre; elle ne démontre pas plus la nécessité d'une quelconque action. La présente analyse a cependant permis d'observer un certain nombre de faits qui, considérés d'une façon globale, ouvre une perspective d'action intéressante dans ce secteur particulier du loisir.

La villégiature privée, ou du moins ses formes apparentes, suscite des aspirations élevées au sein de la population québécoise. Si tous les ménages québécois réalisaient leur projet, le nombre de résidences privées de villégiature doublerait pratiquement au cours des prochaines années. Comparativement, il semble que le Québec possède déjà le stock le plus imposant de ces habitations dans l'ensemble du Canada.

Le séjour de villégiature est une activité populaire parmi les plus importantes. Peu d'activités de loisir suscitent une participation sur une base semi-annuelle aussi élevée que 42%. Nous ne connaissons pas la fréquentation totale de ces résidences privées de façon exacte mais nous la savons relativement importante en considérant seulement la fréquentation des ménages- propriétaires.

La villégiature privée est accessible à toutes les classes sociales. Le coût d'acquisition d'une telle propriété semble, en moyenne, moins élevé au Québec que dans l'ensemble du Canada. L'analyse du profil socio-économique révèle que le revenu constitue un frein aux aspirations de la population mais pas aussi radical qu'en d'autres matières qui nécessitent des dépenses aussi importantes.

Aussi bien par le nombre de logements que par leur capacité d'accueil, les résidences privées de villégiature constituent le principal maillon d'hébergement touristique au Québec(1).

Malgré leur fréquentation importante, l'utilisation de ces résidences privées n'est pas intensive. Seulement 39% d'entre elles seraient occupées tout le long de la saison estivale; seulement 27% d'entre elles sont occupées au moins de façon partielle durant la saison d'hiver.

---

(1) Ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche. Dossier technique numéro 1, L'état de la situation, juillet 1980.

Chaque année, quelque 20 000 résidences privées sont offertes en location à des fins de villégiature. Il semble qu'un nombre de 4 500 résidences de villégiature demeurent complètement inoccupées et non offertes en location.

La villégiature privée a des effets importants qui se révèlent difficiles à ignorer dans l'élaboration de politiques sectorielles du loisir touristique, du plein-air, de la chasse et de la pêche et de l'accessibilité aux territoires libres ou aux territoires des réserves.

La villégiature privée a ainsi un effet important de rétention touristique. Les Québécois qui possèdent une telle propriété de villégiature choisissent davantage le Québec comme destination principale de leur principal voyage de vacance. Ce choix a des retombées économiques sans doute non négligeables pour l'économie québécoise.

La villégiature privée est un mode de logement très important pour faciliter l'utilisation des territoires libres. Elle influence sensiblement l'intensité de la pratique des activités de plein-air, de la chasse et de la pêche. Le niveau de participation à ces activités est deux fois plus élevé dans le cas des ménages associés à la villégiature privée.

La villégiature privée a des effets économiques positifs sur les individus, les entreprises et les gouvernements qui sont maintenants connus. Le soutien de l'emploi et la création de revenus additionnels pour le commerce local constituent un argument d'une certaine valeur pour favoriser l'implantation d'équipements de loisir et de services qui desservent à la fois les populations rurales et les communautés de villégiature.

ANNEXE 1

VENTILATION DES DÉPENSES DÉTAILLÉES DE LA VILLÉGIATURE PRIVÉE AU QUÉBEC

TABLEAU A 1.1

VENTILATION DE DÉPENSES DE 231 MILLIONS DE DOLLARS RELIÉES A LA VILLÉGIATURE PRIVÉE AU QUÉBEC (HYPOTHÈSE FAIBLE)

N° BIEN	CODE C.T.I.	DESCRIPTION DU BIEN	(000'$)
1.	0110	Lait, volailles, oeufs	993
4.	01302	Pommes de terre	617
5.	0150	Fruits et légumes	3 320
6.	0190	Autres produits agricoles	62
7	0210	Services annexes de l'agriculture	100
8.	0310	Bois à pâte, billots, billes et autres bois non usinés	1 017
20.	06302	Gaz naturel	3 386
30.	1011	Viande salée, fumée et congelée (autre que la volaille)	12 135
32.	1012	Huiles et graisses animales	76
33.	1013	Charcuterie	3 038
34.	1030	Volaille préparée	2 521
35.	1051	Beurre	1 096
36.	10512	Fromage	1 140
37.	1053	Lait pasteurisé, etc.	3 147
38.	1055	Concentrés de lait	135
39.	10552	Lait en poudre	126
40.	1056	Crème glacée	544
41.	1070	Fromage refait	740
42.	1110	Poisson préparé	1 663
43.	1120	Légumes préparés ou conserves	3 200
44.	11202	Fruits	1 578
45.	1230	Provendes	717
46.	1240	Farine	156
47.	1250	Céréales de table	716
48.	1280	Biscuits	1 061
49.	1290	Pains, gâteaux et pâtisseries	3 964
50.	1310	Bonbons, chocolats et noix	1 072
51.	1330	Sucre, sirop et mélasse	303
52.	1350	Huiles végétales	303
53.	1391	Pâtes alimentaires	303
54.	1392	Autres produits alimentaires	914
55.	13922	Croustilles	341
57.	1394	Riz préparé	241
58.	1410	Eaux gazeuses	1 884
59.	1430	Spiritueux et alcool éthylique	3 702

TABLEAU A 1.1 (suite)

VENTILATION DE DÉPENSES DE 231 MILLIONS DE DOLLARS RELIÉES A LA VILLÉGIATURE PRIVÉE AU QUÉBEC (HYPOTHÈSE FAIBLE)

N° BIEN	CODE C.T.I.	DESCRIPTION DU BIEN	(000'$)
60.	1450	Bière	4 448
62.	1470	Vin	1 895
139.	3060	Quincaillerie, coutellerie et outillage	1 132
156.	3320	Gros appareils (électriques et non électriques)	5 243
157.	3340	Appareils ménagers de radio et de télévision	1 621
178.	3651	Pétrole raffiné	11 344
186.	3750	Peintures et vernis	6 479
223.	4090	Autres constructions	45 509
242.	5440	Services téléphoniques	1 855
245.	5720	Électricité	25 435
251.	6580	Réparation de véhicules automobiles	3 781
255.	7310	Assurances	21 946
261.	8500	Services récréatifs	2 694
270.	8750	Hôtellerie, restauration, etc.	3 232
		Total des dépenses en biens et services	194 274
		Salaires	--
		Autres revenus bruts	36 757
		Main-d'oeuvre (homme-année)	(--)
		Total des dépenses	231 031

TABLEAU A 1.2

VENTILATION DE DÉPENSES DE 275,9 MILLIONS DE DOLLARS RELIÉES A LA VILLÉGIATURE PRIVÉE AU QUÉBEC (HYPOTHÈSE MOYENNE)

N° BIEN	CODE C.T.I.	DESCRIPTION DU BIEN	(000'$)
1.	0110	Lait, volailles, oeufs	1 292
4.	01302	Pommes de terre	803
5.	0150	Fruits et légumes	4 319
6.	0190	Autres produits agricoles	80
7	0210	Services annexes de l'agriculture	130
8.	0310	Bois à pâte, billots, billes et autres bois	2 101
20.	06302	Gaz naturel	5 118
30.	1011	Viande salée, fumée et congelée	15 780
32.	1012	Huiles et graisses animales	99
33.	1013	Charcuterie	3 952
34.	1030	Volaille préparée	3 279
35.	1051	Beurre	1 426
36.	10512	Fromage	1 483
37.	1053	Lait pasteurisé, etc.	4 093
38.	1055	Concentrés de lait	176
39.	10552	Lait en poudre	164
40.	1056	Crème glacée	707
41.	1070	Fromage refait	963
42.	1110	Poisson préparé	2 163
43.	1120	Légumes préparés ou conserves	4 162
44.	11202	Fruits	2 052
45.	1230	Provendes	932
46.	1240	Farine	203
47.	1250	Céréales de table	932
48.	1280	Biscuits	1 380
49.	1290	Pains, gâteaux et pâtisseries	5 156
50.	1310	Bonbons, chocolats et noix	1 395
51.	1330	Sucre, sirop et mélasse	978
52.	1350	Huiles végétales	394
53.	1391	Pâtes alimentaires	394
54.	1392	Autres produits alimentaires	1 189
55.	13922	Croustilles	443
57.	1394	Riz préparé	313
58.	1410	Eaux gazeuses	2 450
59.	1430	Spiritueux et alcool éthylique	4 816

TABLEAU A 1.2 (suite)

VENTILATION DE DÉPENSES DE 375,9 MILLIONS DE DOLLARS RELIÉES A LA VILLÉGIATURE PRIVÉE AU QUÉBEC (HYPOTHÈSE MOYENNE)

N° BIEN	CODE C.T.I.	DESCRIPTION DU BIEN	(000'$)
60.	1450	Bière	6 306
62.	1470	Vin	2 465
112.	2610	Meubles de maison	5 775
144.	3150	Machines et matériels divers	14 763
156.	3320	Gros appareils (électriques et non électriques)	10 289
157.	3340	Appareils ménagers de radio et de télévision	9 923
178.	3651	Pétrole raffiné	20 441
186.	3750	Peintures et vernis	10 194
223.	4090	Autres constructions	88 767
242.	5440	Services téléphoniques	5 853
245.	5720	Électricité	31 799
251.	6580	Réparation de véhicules automobiles	5 131
255.	7310	Assurances	25 430
261.	8500	Services récréatifs	4 885
270.	8750	Hôtellerie, restauration, etc.	5 175
		Total des dépenses en biens et services	**322 513**
		Salaires	**--**
		Autres revenus bruts	**53 359**
		Main-d'oeuvre (homme-année)	**(--)**
		Total des dépenses	**375 872**

TABLEAU A 1.3

VENTILATION DE DÉPENSES DE 522,6 MILLIONS DE DOLLARS RELIÉES A LA VILLÉGIATURE PRIVÉE AU QUÉBEC (HYPOTHÈSE FORTE)

N° BIEN	CODE C.T.I.	DESCRIPTION DU BIEN	(000'$)
1.	0110	Lait, volailles, oeufs	1 590
4.	01302	Pommes de terre	988
5.	0150	Fruits et légumes	5 317
6.	0190	Autres produits agricoles	99
7	0210	Services annexes de l'agriculture	160
8.	0310	Bois à pâte, billots, billes et autres bois	3 183
20.	06302	Gaz naturel	6 348
30.	1011	Viande salée, fumée et congelée	19 430
32.	1012	Huiles et graisses animales	122
33.	1013	Charcuterie	4 865
34.	1030	Volaille préparée	4 037
35.	1051	Beurre	1 755
36.	10512	Fromage	1 826
37.	1053	Lait pasteurisé, etc.	5 039
38.	1055	Concentrés de lait	216
39.	10552	Lait en poudre	202
40.	1056	Crème glacée	870
41.	1070	Fromage refait	1 186
42.	1110	Poisson préparé	2 663
43.	1120	Légumes préparés ou conserves	5 124
44.	11202	Fruits	2 527
45.	1230	Provendes	1 148
46.	1240	Farine	249
47.	1250	Céréales de table	1 148
48.	1280	Biscuits	1 699
49.	1290	Pains, gâteaux et pâtisseries	6 347
50.	1310	Bonbons, chocolats et noix	1 717
51.	1330	Sucre, sirop et mélasse	1 205
52.	1350	Huiles végétales	485
53.	1391	Pâtes alimentaires	485
54.	1392	Autres produits alimentaires	1 463
55.	13922	Croustilles	546
57.	1394	Riz préparé	386
58.	1410	Eaux gazeuses	3 016
59.	1430	Spiritueux et alcool éthylique	5 929

TABLEAU A 1.3 (suite)

VENTILATION DE DÉPENSES DE 522,6 MILLIONS DE DOLLARS RELIÉES A LA VILLÉGIATURE PRIVÉE AU QUÉBEC (HYPOTHÈSE FORTE)

N° BIEN	CODE C.T.I.	DESCRIPTION DU BIEN	(000'$)
1.	0110	Lait, volailles, oeufs	1 590
4.	01302	Pommes de terre	988
5.	0150	Fruits et légumes	5 317
6.	0190	Autres produits agricoles	99
7	0210	Services annexes de l'agriculture	160
8.	0310	Bois à pâte, billots, billes et autres bois	3 183
20.	06302	Gaz naturel	6 348
30.	1011	Viande salée, fumée et congelée	19 430
32.	1012	Huiles et graisses animales	122
33.	1013	Charcuterie	4 865
34.	1030	Volaille préparée	4 037
35.	1051	Beurre	1 755
36.	10512	Fromage	1 826
37.	1053	Lait pasteurisé, etc.	5 039
38.	1055	Concentrés de lait	216
39.	10552	Lait en poudre	202
40.	1056	Crème glacée	870
41.	1070	Fromage refait	1 186
42.	1110	Poisson préparé	2 663
43.	1120	Légumes préparés ou conserves	5 124
44.	11202	Fruits	2 527
45.	1230	Provendes	1 148
46.	1240	Farine	249
47.	1250	Céréales de table	1 148
48.	1280	Biscuits	1 699
49.	1290	Pains, gâteaux et pâtisseries	6 347
50.	1310	Bonbons, chocolats et noix	1 717
51.	1330	Sucre, sirop et mélasse	1 205
52.	1350	Huiles végétales	485
53.	1391	Pâtes alimentaires	485
54.	1392	Autres produits alimentaires	1 463
55.	13922	Croustilles	546
57.	1394	Riz préparé	386
58.	1410	Eaux gazeuses	3 016
59.	1430	Spiritueux et alcool éthylique	5 929

TABLEAU A 1.3 (suite)

VENTILATION DE DÉPENSES DE 522,6 MILLIONS DE DOLLARS RELIÉES A LA VILLÉGIATURE PRIVÉE AU QUÉBEC (HYPOTHÈSE FORTE)

N° BIEN	CODE C.T.I.	DESCRIPTION DU BIEN	(000'$)
60.	1450	Bière	7 764
62.	1470	Vin	3 035
112.	2610	Meubles de maison	9 720
139.	3060	Quincaillerie, coutellerie et outillage	5 616
144.	3150	Machines et matériels divers	18 433
156.	3320	Gros appareils (électriques et non électriques)	21 601
157.	3340	Appareils ménagers de radio et de télévision	16 777
178.	3651	Pétrole raffiné	28 238
186.	3750	Peintures et vernis	13 906
223.	4090	Autres constructions	138 494
242.	5440	Services téléphoniques	7 706
245.	5720	Électricité	38 090
251.	6580	Réparation de véhicules automobiles	28 912
255.	7310	Assurances	28 912
261.	8500	Services récréatifs	7 077
270.	8750	Hôtellerie, restauration, etc.	7 116
		Total des dépenses en biens et services	**452 335**
		Salaires	**--**
		Autres revenus bruts	**70 218**
		Main-d'oeuvre (homme-année)	**(--)**
		Total des dépenses	**522 553**

ANNEXE 2

QUESTIONNAIRE DU SONDAGE SUR LES DÉPENSES DE LA VILLÉGIATURE PRIVÉE

Estimation de la dépense annuelle
des propriétaires d'une résidence de villégiature, 1983

Sondage auprès d'un échantillon de
ménages-propriétaires d'une résidence de villégiature
qui ont déjà été contactés au cours de l'enquête sur la
participation aux activités de loisir en 1981

NUMÉRO DE TÉLÉPHONE

CODE CENTREX _____

NUMÉRO _____

RÉGION | | |

TYPE DE RÉSIDENCE SECONDAIRE:

CHALET CONVENTIONNEL | | 1 |

AUTRE TYPE DE CHALET | | 2 |

(roulotte, maison mobile, camp de chasse et de pêche)

Bonjour, je suis _____ de l'Institut québécois de l'opinion publique. Au cours des mois de février-mars 1982, quelqu'un chez-vous a accepté gentiment de répondre aux questions de l'enquête que nous menions sur les loisirs des Québécois.

On nous avait alors dit que votre ménage possédait une résidence de villégiature (un chalet). Votre ménage l'a-t-il toujours en sa possession?

Oui | | 1 | -- P.A.Q. *

Non | | 2 |

Votre ménage en possède-t-il un présentement? Oui | | 1 |

Non | | 2 | Terminer ici

Quel type est-ce? Chalet conventionnel | | 1 |

Autre type de chalet | | 2 |

* Nous aurions quelques questions à vous poser concernant les dépenses de votre ménage pour votre résidence de villégiature. Êtes-vous:

en mesure d'y répondre personnellement | | 1 |

ou

préféreriez-vous que l'on s'adresse à
quelqu'un d'autre chez-vous |__|2|

Si c'est quelqu'un d'autre, demandez pour lui parler ou prendre rendez-vous si nécessaire.

Les renseignements obtenus nous permettront de déterminer l'importance de la villégiature privée au Québec. Bien entendu, les renseignements fournis qui sont d'une portée générale seront traités de façon confidentielle.

Je vais énumérer un certain nombre de catégories; pouvez-vous me dire combien vous avez dépensé pour chacune d'elles en 1983?

1. Les améliorations à la résidence de villégiautre et à la propriété en général. (Construction nouvelle ou réparation)

   a) Installation d'une fosse septique, d'un puits d'eau (223) |_|_|_|_|_|_| ,00$

   b) Installation d'un système de chauffage électrique ou non-électrique, d'un chauffe-eau, d'un foyer (140) |_|_|_|_|_|_| ,00$

   c) Installation d'un système électrique (162) |_|_|_|_|_|_| ,00$

   d) Installation d'un système de plomberie, pompe à eau (144) |_|_|_|_|_|_| ,00$

   e) Peinture intérieure et extérieure (186) |_|_|_|_|_|_| ,00$

   f) Autres rénovations importantes ou autres dépenses de construction (223) Spécifier si la dépense est importante (+200,00 $) _____ |_|_|_|_|_|_| ,00$
   (galeries, garage, hangar, clôtures, quai, isolation, fenêtres, toit, pont, etc.)

   g) Aménagement du terrain (terre à remplissage, plantation d'arbres ou de fleurs, jardins, terrasse, rocailles, mur de soutien)(223) chemin |_|_|_|_|_|_| ,00$

3. Diverses dépenses annuelles d'entretien et d'utilisation de la résidence de villégiature.

a) Dépense d'électricité (245) ,00 $

b) Dépense d'huile a chauffage (178) ,00 $

c) Dépense de gaz propane (020) ,00 $

d) Dépense de bois de chauffage (008) ,00 $
Nombre de cordes de bois

e) Dépense de téléphone (242) ,00 $

f) Taxes scolaires et municipales (999) ,00 $

g) Location de terrain et services reliés, droit de passage, droits divers (999) ,00 $

h) Assurances (255) ,00 $

i) Autres dépenses d'entretien (vider la fosse septique, ramonage de la cheminée, pose de la pompe à eau) ,00 $
Spécifier _____

4. Certaines dépenses annuelles réalisées dans la localité de villégiature.

a) Nourriture (épicerie, vins et alcools) (note 1) ,00 $

b) Restaurant ou livraison à domicile (270) ,00 $

c) Transport (automobile, bateau), (essence (178), entretien (251)) (note 2) ,00 $

d) Loisirs (entre autres: clubs de loisir, clubs sportifs, salles de sport, terrains de jeu, centres communautaires, école d'équitation, piscines, location d'embarcation, les installations de ski, golf, golf miniature, autres établissements de loisir) ,00 $

e) Autres Spécifier _____ ,00 $

Note 1: Réparties selon le secteur-type des dépenses des ménages pour la rubrique alimentation.

Note 2: 75% pour l'essence et 25% pour l'entretien du véhicule.

3. Diverses dépenses annuelles d'entretien et d'utilisation de la résidence de villégiature.

a) Dépense d'électricité (245) ,00 $

b) Dépense d'huile a chauffage (178) ,00 $

c) Dépense de gaz propane (020) ,00 $

d) Dépense de bois de chauffage (008) ,00 $
Nombre de cordes de bois

e) Dépense de téléphone (242) ,00 $

f) Taxes scolaires et municipales (999) ,00 $

g) Location de terrain et services reliés, droit de passage, droits divers (999) ,00 $

h) Assurances (255) ,00 $

i) Autres dépenses d'entretien (vider la fosse septique, ramonage de la cheminée, pose de la pompe à eau)
Spécifier _____ ,00 $

4. Certaines dépenses annuelles réalisées dans la localité de villégiature.

a) Nourriture (épicerie, vins et alcools) (note 1) ,00 $

b) Restaurant ou livraison à domicile (270) ,00 $

c) Transport (automobile, bâteau), (essence (178), entretien (251)) (note 2) ,00 $

d) Loisirs (entre autres: clubs de loisir, clubs sportifs, salles de sport, terrains de jeu, centres communautaires, école d'équitation, piscines, location d'embarcation, les installations de ski, golf, golf miniature, autres établissements de loisir) ,00 $

e) Autres Spécifier _____ ,00 $

Note 1: Réparties selon le secteur-type des dépenses des ménages pour la rubrique alimentation.

Note 2: 75% pour l'essence et 25% pour l'entretien du véhicule.

ANNEXE 3

DÉFINITION DES SECTEURS PRODUCTIFS

SECTEUR DE PRODUCTION	NOMENCLATURE	DESCRIPTION
52-53	Construction (bâtiment et génie civil)	Maisons unifamiliales Maisons d'appartement Voiries, ateliers, fabriques Plans miniers Station de chemin de fer Entrepôts et bureaux Hôtel, motels, restaurants Édifices à bureau Magasins Stations de service Centres de loisirs et théatres Écoles Églises et édifices religieux Hôpitaux Autres édifices institutionnelles Bâtiments agricoles Centrales téléphoniques Autres constructions Réparations de bâtiments Docks, quais, môles, brise--glace Dragage Routes, terrain de stationnement Rues Aqueducs, égouts, raccords Barrages et réservoirs Lignes de transmission et de distribution

SECTEUR DE PRODUCTION	NOMENCLATURE	DESCRIPTION
		Éclairage de rues
		Rails, revêtement de voies ferrées
		Lignes de téléphones
		Canalisation et services de gaz
		Ponts, viaducs et béton
		Autres génie civil
		Réparation "génie civil"
		Voies rapides urbaines

DÉFINITION DES SECTEURS PRODUCTIFS SÉLECTIONNÉS A PARTIR DU SYSTÈME DE COMPTABILITÉ ÉCONOMIQUE DU QUÉBEC, VERSION 1966

SECTEUR DU MODÈLE	NOMENCLATURE	N° C.T.I.(1)	DESCRIPTION
55	Commerce de détail	631	Magasins d'alimentation
		642	Magasins à rayons
		647	Bazars
		649	Autres magasins généraux
		652	Commerce de pneus, accumulateurs et accessoires
		654	Postes d'essence
		656	Commerce de véhicules automobiles
		658	Atelier de réparation de véhicules automobiles
		663	Magasins de chaussures
		665	Magasins de vêtements prêts à porter pour hommes
		667	Magasins de vêtements à porter pour dames
		669	Magasins de vêtements et de tissus (n.c.a.)
		676	Magasins de meubles et appareils ménagers
		678	Ateliers de réparation de récepteurs de radio, téléviseurs et appareils életriques
		681	Pharmacies
		691	Librairies et papeteries
		692	Fleuristes
		693	Commerce de combustibles
		694	Bijouteries

SECTEUR DU MODÈLE	NOMENCLATURE	N° C.T.I.(1)	DESCRIPTION
		695	Ateliers de réparation de montres et bijoux
		696	Débits de spiritueux, vins et bières
		697	Débits de tabac
		699	Détaillants (n.c.a.)
72	Hôtels et restaurants	875	Hôtels, restaurants et tavernes
		876	Pensions, logeurs et cercles domiciliaires
54	Commerce de gros	602	Commerce de gros du bétail
		604	Commerce de gros des céréales
		606	Commerce de gros du charbon et du coke
		608	Commerce de gros des dérivés du pétrole
		611	Commerce de gros du papier et des articles en papier
		613	Commerce de gros de marchandises diverses
		614	Commerce de gros des produits alimentaires
		615	Commerce de gros des produits du tabac
		616	Commerce de gros des produits pharmaceutiques et des préparations de toilette
		617	Commerce de gros de l'habillement et des tissus

SECTEUR DU MODÈLE	NOMENCLATURE	N° C.T.I.(1)	DESCRIPTION
		618	Commerce de gros des meubles et articles d'ameublement
		619	Commerce de gros de l'automobile et des accessoires
54	Commerce de gros	621	Commerce de gros du matériel électrique
		622	Commerce de gros des machines et instruments agricoles
		623	Commerce de gros des machines et matériel (n.c.a.)
		624	Commerce de gros de quincaillerie, d'équipement sanitaire et d'appareils de chauffage
		625	Commerce de gros des métaux et articles en métal (n.c.a.)
		626	Commerce de gros du bois d'oeuvre et des matériaux de construction
		627	Commerce de gros de récupération de déchets
		629	Commerce de gros (n.c.a.)
68	Assurances et immeubles	731	Assureurs
		735	Agences d'assurances et d'immeubles
		737	Exploitants immobiliers
71	Services extérieurs des entreprises	862	Publicité
		861-864	Comptabilité et services techniques

SECTEUR DU MODÈLE	NOMENCLATURE	N° C.T.I.(1)	DESCRIPTION
65	Génération et distribution de l'électricité	572	Électricité
59	Transport par camion	507	Transport par camion
-	Ménages		Pour les fins de cette simulation, ce secteur représente les municipalités

NOTE: (1) C.T.I. est l'abréviation de Classification Type des Industries.
SOURCE: "Le Système de Comptabilité Économique du Québec", Volume IV, B.S.Q. annexe

TABLEAU 23

NOMBRE DE QUÉBÉCOIS ET DE QUÉBÉCOISES SELON QU'ILS SONT MEMBRES D'UN MÉNAGE-PROPRIÉTAIRE OU NON-PROPRIÉTAIRE D'UNE RÉSIDENCE SECONDAIRE ET SELON LE TYPE D'OCCUPATION

	PROFESSIONEL ET GÉRANCE	TRAVAILLEUR DEMI-PROFESSIONNEL	PETIT ADMINISTRATEUR	COL BLANC	OUVRIER SPÉCIALISÉ	OUVRIER SEMI-SPÉCIALISÉ	OUVRIER NON SPÉCIALISÉ	MÉNAGÈRES	RETRAITÉ	ÉTUDIANT	AUTRE	TOTAL
Membre d'un ménage-propriétaire d'une résidence secondaire	41 900 6,4	36 900 5,6	54 000 8,2	50 400 7,7	58 400 8,9	43 700 6,7	23 600 3,6	120 100 18,3	29 800 4,5	170 600 26,0	26 400 4,0	655 800 100,0
Membre d'un ménage non-propriétaire d'une résidence secondaire	157 700 3,7	187 700 4,4	251 800 6,0	470 200 11,1	454 100 10,8	194 600 4,6	244 600 5,8	1 037 800 24,6	321 300 7,6	626 600 14,8	275 000 6,5	4 221 400 100,0
Ensemble de la population âgée de 12 ans et plus	199 500 4,1	224 700 4,6	305 800 6,2	520 600 10,8	512 600 10,5	238 300 4,9	268 200 5,5	1 157 900 23,7	351 000 7,2	797 200 16,4	301 400 6,2	4 877 200 100,0

$Chi^2 = 37.4947$
(seuil de signification avec 0,95) = 18,31

POOR

QUALITY

ORIGINAL